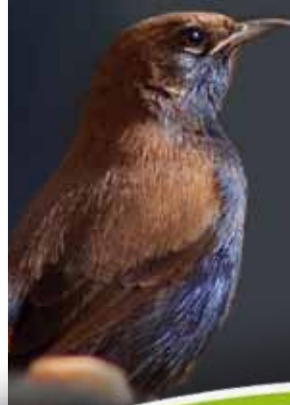


# Bulletin municipal 2012



un village  
au cœur  
du Beaujolais

[www.denice-beaujolais.fr](http://www.denice-beaujolais.fr)

# DENICÉ

# Le mot du Maire



Comme chaque année, c'est avec beaucoup de plaisir que je viens communiquer avec vous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal. Vous découvrirez tout au long de ces pages illustrées la vie culturelle et associative de notre village. Je remercie et je félicite à cette occasion toutes les personnes qui assurent du bénévolat au sein des associations.

Ce bulletin ainsi que le site internet, qui est maintenant en ligne sur <http://www.denice-beaujolais.fr> va permettre à tous les habitants anciens et nouveaux de mieux participer à la vie du village.

L'année 2011 vient de s'achever avec cette crise qui n'épargne ni nos communes ni nos communautés de communes. La situation économique va nous obliger à étudier différemment nos projets. Ce n'est pas pour autant que nous devons baisser les bras ; alors gardons confiance et courage pour continuer de construire l'avenir de nos enfants.

Cette année a été une année de transition : suite aux trop nombreux problèmes mécaniques, le tracteur a été changé en juin. Nous en avons profité pour acheter un nouveau semoir à sel. Je suis sûr que nous serons satisfaits de ces nouveaux équipements. Il n'en reste pas moins qu'en cas de neige, chacun doit faire un effort et se prendre en charge.

Un marché à procédure adaptée pour la réalisation de deux appartements au-dessus du Tabac Presse a été lancé : les travaux devraient commencer au printemps. Un concours d'architectes est aussi lancé pour l'agrandissement et la mise aux normes de la salle des fêtes.

La réalisation de ces travaux dépendra de leur coût ; ils commenceront après l'obtention de subventions. Une modification du PLU a débuté pour essayer de débloquer la zone constructible du sud du village. Enfin, le Conseil Municipal a décidé de s'engager, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, dans une politique de développement durable en adhérant à l'Association "Notre Village Terre d'Avenir" pour une durée de trois ans.

Lucien BILLANDON ayant pris sa retraite au 31 octobre 2011, il est remplacé par Christophe FAYARD à qui je souhaite la bienvenue et une bonne adaptation au sein de l'équipe municipale.

En ce qui concerne la réforme territoriale sur le regroupement des communautés de communes, nous défendons le souhait de rester entre communes rurales. À l'heure où j'écris, le préfet n'a pas encore statué et nous ne connaissons donc pas le nouveau périmètre de la communauté de communes, périmètre qui prendra sa compétence en 2014.

Pour contribuer au maintien d'une qualité de vie, à laquelle chacun aspire, dans le respect des uns et des autres, ensemble, conjugons nos idées, nos efforts et nos compétences pour le bien de tous. Que l'année 2012 apporte à vos familles et à ceux qui vous sont chers, santé, joie, bonheur et réussite.

Bonne lecture et bonne année à tous.

*Votre maire*  
Petrus ROCHE

# Vie municipale

## La Mairie ●●

335, Grand Rue 69640 Denicé  
Tél. 04 74 67 30 36  
Fax 04 74 67 47 43  
mairie-denice@wanadoo.fr

## Horaires d'ouverture au public

Mardi ..... 9h00 - 12h00  
14h00 - 17h00  
Mercredi ..... 9h00 - 12h00  
Jeudi ..... 9h00 - 12h00  
14h00 - 17h00  
Vendredi ..... 9h00 - 12h00  
Samedi ..... 9h00 - 12h00

## Secrétariat

Mme CELLE Chantal  
Mme LOUEMBA Séverine

## Le Conseil Municipal ●●

Maire : Mr ROCHE Pétrus

### Conseillers municipaux

Mr BACHELARD Denis  
Mr BENAY Charles  
Mr BLANC Emmanuel  
Mme BODINIER Corinne  
Mr BOISSOT Gérard  
Mme CHEVALIER Armelle

Mr DARMET Bernard  
Mr DAUSSE Yannick  
Mme FREYDIERE Annie  
Mme FREYDIERE Virginie  
Mr ROCHE Jean-François  
Mme THOMAS Marie-Thérèse  
Mme VALOIS Andrée

## Les Permanences ●●

### Mr ROCHE Pétrus

Maire  
Mardi ..... 14h00 - 17h00  
Samedi ..... 9h00 - 12h00

### Mr BENAY Charles

1<sup>er</sup> adjoint  
Mercredi ..... 11h30 - 12h00

### Mme CHEVALIER Armelle

2<sup>ème</sup> adjoint  
Jeudi ..... 16h00 - 16h30

### Mr BLANC Emmanuel

3<sup>ème</sup> adjoint  
Vendredi ..... 11h30 - 12h00



## VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire .....	2
La mairie, le Conseil Municipal, les permanences .....	3
Démarches administratives .....	4
Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011 .....	5-9
Tarifs municipaux .....	9
Budget 2011 .....	10
État-civil 2011 .....	11
Un Agenda 21 local pour notre commune .....	12-13
<a href="http://www.denice-beaujolais.fr">www.denice-beaujolais.fr</a> .....	14

## VIE LOCALE

Calendrier des manifestations 2012 .....	15
Notre église .....	16
Centre de secours .....	17
Bibliothèque .....	17
Bernadette Leclair .....	18
Transports .....	18
Sophie Fournier .....	19
Élodie Voldoire .....	19
École publique .....	20
Vivre ensemble .....	21
Gestion des déchets .....	21
École Saint Nicolas .....	22

## VIE ASSOCIATIVE

Associations .....	23
ABAC (Association Beaujolaise des Amis du Cheval) .....	24
Association Enfants Jeunes et Loisirs .....	25
La troupe Arthéa .....	26
AAPPMA .....	27
Société de chasse .....	27
Club des Anciens du Nizerand .....	28
Comité d'animation socio-culturelle .....	28
Colis de Noël .....	28
Le Sou de l'École .....	29
Association Sportive Football .....	30
50 ans du Foot et du Hand .....	30-31
Hand-Ball Club .....	31
Saint-Julien-Denicé-Gleizé .....	31
APLA Association pour les autres .....	32
Jumelage Denicé-Hallgarten .....	32
Interclasses .....	33
Conscrits 2011 .....	34
Denicé a participé au Téléthon .....	35
Infos pratiques .....	35

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011

<b>Déclarer une naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours qui suivent l'évènement.
<b>Se marier</b>	Mairie du domicile	Constituer un dossier à déposer 3 mois avant le mariage, par les deux futurs mariés.
<b>Conclure un PACS Pacte Civil de Solidarité</b>	Tribunal d'Instance du lieu de résidence	Faire une déclaration conjointe au greffe du tribunal et fournir les pièces (liste à demander au tribunal).
<b>Déclarer un décès</b>	Mairie du lieu du décès	Déclaration dans les 24h.
<b>Obtenir un extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès</b>	Mairie du lieu de l'acte (pour les Français nés en France)	Délivrance gratuite. En faire la demande écrite et préciser le nom des parents. NB : Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL 44941 NANTES Cedex 9 - Tél. 02 51 77 30 30 Joindre une enveloppe timbrée.
<b>Obtenir le duplicata de son livret de famille</b>	Mairie du domicile	Sur demande écrite.
<b>Obtenir une attestation sur l'honneur de la vie commune (concubinage)</b>	Mairie du domicile	Se présenter muni de pièces d'identité et d'un justificatif de domicile, plus deux témoins.
<b>Reconnaissance d'un enfant</b>	Mairie de son choix	
<b>S'inscrire sur la Liste Electoral ou Liste Electoral complémentaire</b> (Ressortissants Européens)	Mairie du domicile	Avant le 31 décembre, sur présentation d'une pièce d'identité française et d'un justificatif de domicile.
<b>Obtenir une attestation d'accueil</b>	Mairie du lieu d'accueil Imprimé à remplir en mairie par l'hébergeant	- 3 timbres OMI à 15 € (à acheter au Trésor Public) - Titre de propriété ou bail locatif - Justificatif de domicile (quittance d'eau, électricité, gaz, tél.) - Avis d'imposition Connaître : - la superficie du logement - nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, N° de passeport de la personne hébergée. NB : Des vérifications pourront être effectuées par des agents communaux nommés par le Maire.
<b>Faire légaliser sa signature</b>	Mairie du domicile	Délivrance gratuite. Signer devant le Maire (ou son représentant) et présenter une pièce d'identité.
<b>Obtenir une carte d'identité (CNI) validité 10 ans</b>	Mairie du domicile	Une copie intégrale de l'acte de naissance. Un justificatif de domicile, deux photos et ancienne CNI.
<b>Obtenir un passeport validité 10 ans</b>	Se présenter personnellement	Dépôt de dossier à la Mairie de Villefranche ou de Gleizé.
<b>Autoriser la sortie du territoire pour enfants mineurs</b>	Mairie du domicile	Avec autorisation des 2 parents, mariés ou non. Délivrance gratuite au parent responsable sur présentation du livret de famille et de la CNI de l'enfant + CNI des parents + jugement de divorce.
<b>Se faire recenser garçons et filles</b>	Mairie du domicile Se présenter	Sur présentation du livret de famille, de la carte d'identité. En cas d'oubli, se présenter rapidement pour régulariser la situation. Jeunes de 16 ans, se présenter le mois anniversaire.
<b>Déclarer des chiens dangereux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie</b>	Mairie du domicile	

Toutes ces démarches sont précisées sur le site : <http://www.service-public.fr/>

### Réunion du 9 février 2011

#### Changement tracteur communal

Le tracteur New Holland TD 90 D (acheté en août 2007 au prix de 30 700 € HT chez Garnier à St Jean la Bussière) a été fréquemment en panne. Après négociations avec la société, il a été décidé qu'elle reprendra le tracteur et livrera pour 7 000 € HT un tracteur d'une gamme supérieure (Hew Holland type T 5040) avec une garantie de trois ans. En outre, la Société prend à sa charge les factures de réparation du TD 90 D, en attente.

#### Acquisition matériel

Des devis vont être demandés pour l'acquisition d'un distributeur à sel, à sable et à gravillons.

#### Salle des fêtes

Suite à la plainte d'un administré, des travaux d'acoustique doivent être réalisés pour limiter les nuisances sonores. Après étude, le Conseil Municipal décide de programmer une opération d'ensemble pour ce bâtiment avec aménagement, rénovation et mise aux normes.

#### Communauté de Communes

Les comptes-rendus de la communauté des 8 décembre et 21 décembre 2011 précédemment diffusés n'appellent aucune observation.

#### Révision simplifiée du PLU

La nomination d'un commissaire enquêteur va être demandée au Tribunal Administratif pour la mise en zone constructible de la parcelle D 1036, lieu dit "Chessy", en vue de la construction d'un centre de secours intercommunal.

#### Zone artisanale

Le lot n° 2 d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup> a été vendu à M. Marc PROTAT, artisan plombier, et Mademoiselle Angeline HAU et le lot n°3 d'une superficie de 3 957 m<sup>2</sup>, à la SCI EDA de COGNY représentée par Mr et Mme Eric JUST, pour l'installation d'une entreprise de maçonnerie. Tous les lots sont désormais vendus.

#### École

La délégation départementale de l'éducation nationale a visité l'école le 9 décembre 2010. Le rapport établi n'appelle aucune observation. Un cumulus a été installé, par l'entreprise A.P.Y.S. au premier étage pour faciliter les travaux ménagers. Montant des travaux : 480,79 € TTC.

#### Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale

La commune confie au centre de gestion de la fonction publique la mission de contrôle et de suivi des dossiers CNRA (caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales).

#### Divers

6 bancs en bois exotique ont été achetés à la Société MEFRAN COLLECTIVITES pour un coût de 1 184 € TTC, pour notamment remplacer ceux de l'aire de jeux.

Suite à la demande de quelques jeunes, un filet de hand va être installé sur une des deux cages sur la place du village.

### Réunion du 23 mars 2011

#### Affaires scolaires

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'École en date du 22 février, précédemment diffusé, n'appelle aucune observation.

#### Syndicat Intercommunal des Collèges du Secteur Scolaire de Villefranche

Le budget 2011 a été adopté.

#### Compte administratif et compte de gestion 2010

Le compte administratif du budget général de l'année 2010, qui regroupe les dépenses et les recettes réellement réalisées, est adopté à l'unanimité. En section de fonctionnement les dépenses s'élèvent à 604 394,93 € et les recettes à 754 778,99 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 306 346,91 € et les recettes à 256 295,95 €. Compte tenu des restes à réaliser de cette section en dépenses d'un montant de 13 868 € et en recettes de 800 € un excédent de 87 265,10 € est dégagé pour alimenter le budget 2011.

Le compte administratif du budget annexe de la zone artisanale dégage un excédent de 64 487,96 € qui sera imputé sur le budget annexe de la zone en 2011.

Les comptes de gestion établis par le trésorier municipal pour ces deux budgets reprennent ces chiffres ci-dessus. Ils sont également approuvés à l'unanimité.

#### Urbanisme

Le plan local d'urbanisme de la CAVIL arrêté le 24 janvier 2011 est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

L'enquête publique concernant la révision simplifiée du plan local d'urbanisme de DENICE aura lieu du samedi 16 avril au jeudi 19 mai. Le commissaire-enquêteur tiendra ses permanences les mêmes jours de 9h à 12h. Il est rappelé que cette révision concerne uniquement la mise en zone constructible de la parcelle D 1036, lieu dit "Chessy", en vue de la construction d'un centre de secours intercommunal.

#### Communauté de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon

Le compte-rendu de la réunion en date du 18 janvier, précédemment diffusé, n'appelle aucune observation.

#### Salle des fêtes

Mr Max TERNON, ingénieur conseil, société Téréo-Aménagement, a été retenu pour aider la commune à établir un cahier des charges en vue du lancement de l'appel d'offres pour le choix du Cabinet d'architecture. Le montant de

sa prestation s'élève à 3 109,60 € TTC.

#### Sécurité routière

L'association des Maires du Rhône souhaite que les communes renforcent leur action en matière de sécurité routière, en organisant des sessions de formation pour les référents communaux. Mr Charles BENAY est le référent titulaire suppléé par Mr Jean-François ROCHE.

#### Recensement de la population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la population deniçoise s'élevait à 1 313 habitants.

#### Syndicat des eaux de l'ouest de Villefranche

La réalisation du schéma directeur des réseaux d'alimentation en eau potable desservant le territoire du syndicat a été effectuée par le bureau d'étude BRL Ingénierie.

L'objectif de l'étude a été d'établir un état des lieux du fonctionnement des ouvrages, afin d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement clair et réaliste.

#### Vente de fleurs et plançons de légumes

Une vente de fleurs et plançons de légumes est organisée au profit du Colis de Noël le samedi 30 avril de 9h à 19h sur la place du village.

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011

### Réunion du 27 avril 2011

#### Vote des taux d'imposition

Afin de limiter la pression fiscale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de référence fixés par la Direction Départementale des Finances Publiques. Les recettes provenant des contributions locales directes s'élèveront à 302 151 €.

#### Budget général 2011

Le budget est adopté à l'unanimité. En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 727 071 €, et en section d'investissement à 426 188 €.

Les principales opérations en dépenses de cette dernière section se répartissent de la façon suivante :

- remboursement d'emprunt, aménagement entrée nord du village, acquisition nouveau tracteur, enfouissement réseau France Télécom VC 202 "des Louattes", acquisition matériel informatique pour l'école publique, acquisition semoir à sel et à sable, débroussailluse et souffleur, travaux Auberge Deniçoise et salle des fêtes, et aménagement premier et deuxième étage au-dessus du Tabac Presse.

Les recettes de cette section proviennent de l'affectation des résultats de l'année 2010, du fonds de compensation de la TVA, de la taxe locale d'équipement, de subventions de l'État et du Conseil Général.

### Réunion du 15 juin 2011

#### Réforme territoriale

Le Préfet a transmis aux communes le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Il prévoit le regroupement des communautés de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon, du Beaujolais Val de Saône, Beaujolais-Vauxonne, de la Communauté d'Agglomération de Villefranche et des communes de Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux et Jassans-Riottier.

Les élus ont jusqu'au 3 août pour se prononcer sur cette proposition. D'ores et déjà, ils émettent des réserves sur ce périmètre (31 communes et 92 000 habitants) qui leur semble beaucoup trop élargi. De plus, ils ne souhaitent pas être regroupés avec la CAVIL, car les enjeux des petites communes rurales ne sont pas les mêmes que ceux d'une agglomération de plus de 50 000 habitants.

#### Subventions

Un crédit de 12 000 € est réparti entre différentes associations communales à caractère sportif, culturel, social et éducatif.

#### SYDER

La contribution communale pour les travaux pris en charge par le SYDER est fiscalisée à hauteur de 31 724 €, budgétiser sur le budget général à hauteur de 2 367 €, et budgétiser sur le budget annexe de la zone artisanale à hauteur de 20 907 €.

#### Budget annexe de la zone artisanale

Les règles de comptabilité publique imposent à la commune l'établissement d'un budget uniquement pour l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la zone artisanale. Ce budget fait ressortir une section de fonctionnement équilibrée à 325 964 € et une section d'investissement qui s'élève à 105 000 € en dépenses et à 295 964 € en recettes.

#### Urbanisme

Le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de LACENAS n'appelle aucune observation. Le Conseil Municipal n'use pas de son droit de préemption sur les parcelles D 983, 781, 784 et 851, sises "Au Bourg".

#### Communauté de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon

Les comptes-rendus des réunions en date du 1<sup>er</sup> et 29 mars, précédemment diffusés, n'appellent aucune observation.

#### Révision simplifiée

##### du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique qui s'est déroulée du 16 avril au 19 mai n'a fait l'objet d'aucune observation liée à la révision. L'avis du commissaire-enquêteur est tout-à-fait favorable.

En conséquence, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette révision simplifiée qui ne concerne que la mise en zone constructible de la parcelle D 1036 en vue de la construction d'un futur centre de secours intercommunal.

#### Subventions exceptionnelles

Les clubs de hand et de foot sont dotés d'une subvention exceptionnelle de 600 € pour les aider à financer le vin d'honneur offert le 2 juillet, à l'occasion des 50 ans des deux clubs.

L'amicale boules recevra une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'aider à financer le déplacement de trois joueurs, Ludovic Dausse, Sébastien Dumas et Frédéric Voisin, au Cham-

Au titre du programme 2011, la Communauté de Communes a retenu les travaux de voirie suivants :

- réfection des routes de Cercié, du Mondard, de Talancé, des Louattes, du Chemin de Bennevent, et pose d'un caniveau à grille avec évacuation au lieu dit "Charmes".

#### École publique

À compter de la rentrée scolaire 2011-2012, les enfants pourront rester à la garderie le soir jusqu'à 18h30 au lieu de 18h.

#### Réforme territoriale

La loi 2010 - 1563 du 16 décembre 2010 prévoit que le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale doit être arrêté par le Préfet au plus tard le 31 décembre 2011. L'un de ces objectifs est la constitution de communautés de communes d'au moins 5 000 habitants. Le Préfet va envoyer aux communes un document présentant le futur schéma communautaire. Les élus auront alors 3 mois pour donner leur avis. Le schéma sera ensuite transmis par le Préfet à la commission départementale de coopération intercommunale qui aura 4 mois pour proposer des amendements.

#### Distributeur automatique de billets

La demande d'installation d'un distributeur de billets automatiques, à l'extérieur de la poste, ne peut recevoir un avis favorable, car le nombre de retraits potentiels prévus n'atteint pas le seuil minimum exigé, soit 3000 retraits par mois.

pionnat de France à GRENOBLE, les 8, 9 et 10 juillet. À noter que ces trois joueurs sont arrivés dans les 32 premières équipes sur les 250 en lice et qu'ils se sont qualifiés directement sans passer par les championnats départementaux.

#### Urbanisme

Le Conseil Municipal est informé que Mr le Maire a usé de sa délégation pour ne pas préempter sur les parcelles D 983, lot A et B, sis "au Bourg" appartenant à la Société OPUS, et D 782 et D 783 appartenant à Mr JIMENEZY SUSPERREGUI wet Mme CHEVALLIER.

Le Conseil Municipal accepte la cession de terrain gratuite de Mr Louis GOUJON, d'une superficie de 500 m<sup>2</sup>, au lieu dit "le Signerin", en vue de la création de places de parking.

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011

### Réunion du 15 juin - suite

#### Plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme est approuvé depuis le 21 mai 2008. Des terrains constructibles n'ont pas été vendus et ne sont toujours pas construits. En conséquence, le Conseil Municipal envisage d'entamer une modification du plan local d'urbanisme pour mettre les terrains situés en zone Au (réserve à long terme) au sud du Bourg, en zone Aua constructible.

### Réunion du 27 juillet 2011

#### Réforme territoriale

Le projet de schéma proposé par le Préfet prévoit le regroupement de la Communauté de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon avec la Communauté d'Agglomération de Villefranche, les communautés de communes Beaujolais-Vauxonne, Beaujolais Val de Saône et les communes de Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux et Jassans-Riottier.

Considérant :

- que ce projet conduira au passage de 6 à 31 communes, de 4 400 habitants à plus de 90 000 et de 16 Conseillers communautaires à 70,
- qu'aucune orientation concernant les compétences de la nouvelle structure n'est donnée et qu'il y a risque d'une remunicipalisation de compétences aujourd'hui mutualisées,
- qu'aucun élément financier n'est donné dans le dossier, notamment en matière de fiscalité et d'endettement des différentes structures, ni aucune assurance en ce qui concerne l'évolution des dotations de l'état aux communes,
- que la notion de bassin de vie n'a pas de sens lorsque l'on évoque BELLEVILLE et JARNIOUX, par exemple,
- la perplexité quant au traitement particulier du territoire beaujolais, et du caractère rural de nos communes par le Préfet.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de répondre défavorablement à ce projet.

Par contre, il propose de maintenir le périmètre qu'il avait proposé en septembre 2010 avec un regroupement de Beaujolais-Nizerand-Morgon, Beaujolais-Vauxonne, les communes de Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux, Liergues et Pouilly-le-Monial. Ce regroupement représenterait 17 communes, et près de 20 000 habitants.

#### Communautés de communes

Le compte-rendu de la réunion en date du 26 avril, précédemment diffusé, n'appelle aucune observation.

Les travaux de voirie prévus au titre du programme 2011 devraient débuter au mois de juillet.

#### Restaurant scolaire

Le prix du repas du restaurant scolaire est augmenté de 0,10 € à compter de la rentrée scolaire, ce qui le porte à 3,70 €.

Un avis défavorable est émis au projet de schéma départemental de coopération intercommunale en ce qui concerne la fusion du SYDER et du SYGERLY.

Un avis défavorable est également émis au projet de schéma départemental de coopération intercommunale en ce qui concerne la fusion de l'EPARI et SYNDICAT RHODANIEN DE DEVELOPPEMENT DU CABLE.

#### Voirie

L'entreprise AXIMA est retenue pour l'élargissement des trottoirs le long et en face de la boucherie, sur une longueur de 40 mètres de chaque côté. Les travaux débiteront le 1<sup>er</sup> août. Le coût des travaux s'élève à 32 203 € TTC.

#### Auberge deniçoise

Les entreprises suivantes sont retenues :

- BARBAUD pour la réfection des façades pour un montant de 11 257 € TTC.
- DESMULES pour le changement des fenêtres et des volets pour un montant de 13 682 € TTC.

#### SYDER

Le renforcement du réseau électrique au "Signerin" est à l'étude.

#### Salle des fêtes

Un marché à procédure adaptée est lancé pour le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes. Les candidatures devront être déposées en mairie au plus tard le 20 septembre 2011.

#### Plan Local d'Urbanisme

Une modification du plan local d'urbanisme est engagée pour que les terrains situés en zone Au (à urbaniser), au sud du village, soient mis en zone constructible (Aua).

Une autre modification concerne la rectification d'une erreur matérielle : un tracé de zone inondable a été noté sur deux parcelles qui ne sont pas en zone inondable.

#### Aménagement de trottoirs

Des devis ont été demandés pour élargir les trottoirs le long et en face de la boucherie, sur une longueur de 40 mètres de chaque côté. Les travaux seront réalisés dans le courant du mois de juillet.

#### Site internet

Le site internet de la commune est désormais en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.denice-beaujolais.fr>

#### Affaires scolaires

Le compte-rendu en date du 7 juin 2011 porté précédemment à la connaissance du Conseil Municipal n'appelle aucune observation.

Les élèves des GS/CP, CE1- CE2, CM1-CM2, bénéficieront pendant l'année scolaire 2011-2012 d'une activité consistant à réaliser des petits courts métrages, dispensée par l'association Calade Image. Montant de la prestation 1 770 € TTC.

#### Commune de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon

Le compte-rendu en date du 24 mai 2011 porté précédemment à la connaissance du Conseil Municipal n'appelle aucune observation.

#### Syndicat des Eaux de l'ouest de Villefranche

Le rapport 2010 concernant le prix et la qualité de l'eau est à la disposition du public en mairie.

#### Conseil Général

Le taux d'aide de la commune pour l'année 2011 est de 40 % donc identique à celui de 2010.

#### Logements au-dessus du Tabac-Pressé

Un marché à procédure adaptée est lancé pour les travaux d'aménagement de deux logements au-dessus du Tabac-Pressé, pour les lots suivants :

- démolition - maçonnerie,
- menuiserie bois - métallerie,
- plâtrerie - plafonds - peinture,
- carrelage - faïence,
- revêtements de sols souples,
- plomberie sanitaire,
- électricité - VMC.

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011

### Réunion

#### du 28 septembre 2011

##### Exonérations fiscales

Le Conseil Municipal maintient le dégrèvement de 50 % sur 5 ans accordé aux jeunes agriculteurs sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Aucune autre exonération fiscale est votée.

##### Logements au-dessus du Tabac-Pressé

Un marché à procédure adaptée va être lancé pour le choix des entreprises.

##### Salle des fêtes

Des études sont en cours pour le choix d'un maître d'ouvrage.

##### Bâtiments communaux

Un bac à douche sera remplacé dans un logement communal, et des WC changés à la poste.

##### Restaurant scolaire de l'École publique

La société Mille et Un Repas d'Ecully remplacera la Société SHCB à compter du 3 novembre.

##### Affaires scolaires

La société MIB de VILLEFRANCHE est retenue pour la fourniture de 12 ordinateurs pour l'école publique, pour un coût de 7 919 € TTC avec un coût de maintenance de 717 € TTC par an.

##### Communauté de communes

Les comptes-rendus des réunions en date du 29 juin et 28 juillet précédemment diffusés n'appellent aucune observation. Les travaux de voirie au titre du programme 2011 sont terminés. Les travaux suivants ont été réalisés sur la commune :

### Réunion

#### du 30 novembre 2011

##### Affaires financières

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives budgétaires nécessaires au paiement des dernières dépenses de l'exercice 2011.

Une subvention de 2 000 € est votée au profit du Colis de Noël pour l'aider à financer le colis aux personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales.

Les tarifs communaux pour l'année 2012 ne subiront pas de hausse.

##### Affaires scolaires

Le compte-rendu de la réunion en date du 15 novembre précédemment diffusé aux conseillers municipaux n'appelle aucune observation.

- réfection des routes de Cercié, du Mondard, de Talancé, des Louattes, du Chemin de Bennevent, et pose d'un caniveau à grille avec évacuation au lieu dit "Charmes".

Le raccordement de la station d'épuration des Louattes à la station d'épuration des Bruyères va commencer le 17 octobre.

Le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif est consultable en mairie.

##### SYDER

Suite à l'implantation de nouvelles constructions, le SYDER va réaliser l'extension du réseau électrique Basse Tension en souterrain du Signerin et le renforcement du poste "le Mondard" pour un coût global de 21 344 €.

##### Abri-bus

Un abri-bus va être installé aux Louattes, en direction de Montmelas, près de l'intersection entre la RD 44 et RD 76.

##### Hand-Ball

Le Club de Hand-Ball St Julien-Denicé-Gleizé s'entraîne, à nouveau, dans le gymnase de LIMAS. Une subvention de 1 500 € lui est accordée pour l'aider à financer la dépense liée à cette utilisation.

##### Fleurissement

La commune a obtenu le 4<sup>ème</sup> dans sa catégorie du concours organisé par l'office de tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées. Une vente de chrysanthèmes est organisée par le Colis de Noël, le 23 octobre, pour aider au financement du colis de Noël.

Un exercice d'évacuation du restaurant scolaire sera effectué avec le Centre de Première Intervention Denicé-Montmelas-Cogny.

##### Restaurant scolaire

La société Mille et Un Repas qui sert les repas, depuis le 3 novembre, donne entière satisfaction. La Société MARESCOL de Saint-Priest a fourni un four à 4 113 € TTC et une friteuse pour un prix de 622 € TTC.

##### Bâtiments communaux

**Auberge Deniçoise** - L'entreprise DESSEIGNE est retenue pour la peinture des volets pour un montant de 2 235,32 €.

**Poste** - L'entreprise PROTAT est retenue pour le remplacement d'un WC, pour un montant de 1 517,72 €.

##### Réforme territoriale

Le Préfet a transmis une modification du schéma initial en proposant que la communauté de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon rejoigne la CAVIL avec ST JULIEN, BLACÉ, JARNIOUX et VILLE-SUR-JARNIOUX.

La commission départementale de coopération intercommunale se prononcera sur les projets, et les nouveaux schémas seront adoptés par décision préfectorale au plus tard le 31/12/2011.

##### Développement durable

Le Conseil Municipal souhaite mettre en place au niveau de la commune une politique sur le développement durable. Pour l'accompagner dans ce projet, la commune adhèrera à l'association "Notre village" qui accompagne les communes de moins de 3 500 habitants dans la mise en place, le suivi et de l'évaluation de l'agenda 21 "Notre village, terre d'avenir".

Cet agenda est un programme d'actions pour le XXI<sup>ème</sup> siècle qui définit les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable.

##### Personnel communal

La commune recherche pour le 1<sup>er</sup> novembre, un agent technique titulaire du permis poids lourds, pour remplacer un agent partant à la retraite.

##### Licence IV

La commune souhaite vendre la licence IV dont elle est titulaire.

##### Arrêt minute

Afin de limiter le stationnement dans le village (le long de la pâtisserie, de l'Auberge deniçoise et vers le boucher), six places vont être réservées à des stationnements limités.

**Logement au-dessus du Tabac-Pressé** - Les entreprises intéressées par les travaux doivent déposer leur candidature au plus tard le 31 décembre 2011 à 12h.

**Salle des fêtes** - Les cabinets d'architecture suivants ont été retenus pour présenter une offre pour les travaux de la salle des fêtes : ARTECH (Villefranche) ; AU\*M (Villefranche) ; SERIZIAT (Limonest) ; GARDENAL-BERTAGNA (Villefranche) et GODINOT (Belleville).

##### Réforme territoriale

Le Préfet a transmis une modification du schéma initial en proposant que la communauté de communes Beaujolais-Nizerand-Morgon rejoigne la CAVIL avec Saint-Julien, Blacé, Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux. À ce jour, les élus ne disposent pas de plus d'informations, mais rappellent qu'ils

## Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal 2011

### Réunion du 30 novembre - suite

ne souhaitent pas être regroupés avec la CAVIL, car les enjeux des petites communes rurales ne sont pas les mêmes que ceux d'une agglomération de plus de 50 000 habitants. Ils maintiennent la position prise par délibération en date du 27 juillet 2011 à savoir regroupement des Communautés de Communes Beaujolais-Nizerand-Morgon, Beaujolais-Vauxonne, et les communes de Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux, Liergues et Pouilly-le-Monial.

##### Plan local d'urbanisme

À l'unanimité, le Conseil Municipal maintient sa décision, prise lors de la réunion en date du 27 juillet 2011, d'engager une modification du plan local d'urbanisme pour que les terrains situés en zone Au (à urbaniser), au sud du village, soient mis en zone constructible (Au a). Des orientations d'aménagement seront clairement définies pour la zone qui pourrait devenir constructible.

Une autre modification concerne la rectification d'une erreur matérielle : un tracé de zone inondable a été noté sur deux parcelles qui ne sont pas en zone inondable.

##### Réforme de la fiscalité de l'aménagement

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 a opéré une importante réforme de la fiscalité de l'urbanisme qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2012. Cette réforme, codifiée aux articles L 331-1 et suivants du Code de l'Urbanisme,

crée notamment la taxe d'aménagement. Cette nouvelle contribution est destinée à remplacer la taxe locale d'équipement (TLE), les taxes départementales pour le financement du conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et de la politique de protection des espaces naturels sensibles (TDENS) ainsi qu'à terme certaines participations d'urbanisme existantes. Le Conseil municipal fixe, à l'unanimité, le taux de la taxe d'aménagement à 5 %.

##### SYDER

Le renforcement du réseau électrique (poste "le Pirevert") s'élève à 27 600 €. Cette somme sera inscrite au budget communal 2012.

##### Personnel communal

Mr Christophe FAYARD, adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, remplace Mr Lucien BILLANDON parti à la retraite le 31 octobre 2011.

##### Communauté de communes

Les comptes rendus des réunions en date du 27 septembre et 18 octobre, précédemment diffusés, n'appellent aucune observation.

Armelle CHEVALIER remplacera Virginie FREY-DIERE au sein du Comité Consultatif de la Petite Enfance de la Communauté de Communes.

Le réseau secondaire, qui récupérera les effluents de la station des Louattes, par le biais d'un poste de refoulement, pour les emmener à la station des Bruyères, est en cours de réalisa-

tion. Le hameau des Franchises sera raccordé. Les travaux réalisés par l'entreprise SADE de Montagny (42) se continueront en remontant par la Grand Rue puis la route de Saint-Julien. Ils devraient s'étaler sur quatre mois, démantèlement de la station des Louattes compris.

##### Licence IV

La commune met en vente la licence IV dont elle est propriétaire au prix de 5 000 €.

##### Association Nationale des Vignes et du Vin

Le Conseil Municipal se prononce contre la libéralisation de la plantation des vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### Église de Salles-Arbussonnas

Le Conseil Municipal ne soutient pas l'Association "les Amis de Saint-Laurent" qui sollicite une subvention pour aider au financement d'une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux pour la toiture du chœur de l'église et la reprise du pignon au-dessus.

##### Informatisation Mairie

Un accord de principe est donné pour l'acquisition d'un logiciel "cimetière", et pour la dématérialisation des actes administratifs.

##### Colis de Noël

Il sera distribué le samedi 17 décembre à partir de 13h30.

## Tarifs municipaux

### Salle des fêtes

• Pour toutes les associations, sauf interclasses, location gratuite une fois par an, à condition qu'elles soient représentées lors de la réunion annuelle de réservation.

• Interclasses et classes de la commune (bal et thé dansant) :

**Hiver :** - un jour : 370 €  
- le week-end : 432 €  
**Été :** - un jour : 289 €  
- le week-end : 352 €

### Salles de réunion Pierre POLOT

• Pour des repas de famille uniquement, ne regroupant pas plus de 40 personnes, et sans utilisation de musique :  
• 64 € la journée pour une salle,  
• 90 € la journée pour deux salles.

• Personnes et associations de la commune :

**Hiver :** - un jour : 250 €  
- le week-end : 312 €  
**Été :** - un jour : 188 €  
- le week-end : 250 €

### Tennis

Carte d'abonnement à l'année (du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril) en vente à la Mairie :  
• 43 € pour les familles de DENICÉ  
• 59 € pour les familles extérieures (Communauté de Communes Beaujolais-Nizerand-Morgon).

• Concours de belote, lotos, banquets de sociétés locales, soirée théâtre et cinéma, associations de la commune : 89 €

• Vin d'honneur pour les mariages de personnes de la commune : 89 €

### Concessions dans le cimetière

Temporaires (15 ans) : 98 €  
Trentenaires : 159 €  
Columbarium (15 ans) : 530 €

## Budget 2011

### Section de fonctionnement

#### RECETTES

Remboursement sur rémunération du personnel.....	1 600 €
Produits des services .....	28 000 €
Impôts et taxes .....	357 151 €
Dotations et participations .....	278 877 €
Autres produits de gestion courante .....	52 500 €

**TOTAL ..... 718 128 €**

#### DÉPENSES

Charges à caractère général .....	226 435 €
Charges de personnel.....	260 350 €
Autres charges de gestion courante.....	100 320 €
Atténuation de charges.....	5 400 €
Charges financières.....	36 746 €
Charges exceptionnelles.....	660 €
Virement à la section d'investissement.....	88 217 €

**TOTAL ..... 718 128 €**

### Section d'investissement

#### RECETTES

#### Restes à réaliser 2010

- Changement portail école :  
Subvention Conseil Général ..... 800 €

#### Recettes nouvelles

- Affectation du résultat de fonctionnement 2010 ..... 150 384 €
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement ..... 88 217 €
- Fonds de compensation de la TVA ..... 30 053 €
- Taxe locale d'équipement ..... 10 000 €
- Remboursement emprunt ZA ..... 45 000 €
- Aménagement traversée du village  
Subvention Parlementaire ..... 7 500 €
- Aménagement tabac-presse  
Subvention FISAC..... 37 905 €
- Reprise ancien tracteur ..... 25 714 €
- Acquisition ordinateurs École  
Subvention Conseil Général ..... 1 672 €

**TOTAL ..... 397 245 €**

#### DÉPENSES

#### Reste à réaliser 2010

- Locations communales..... 6 000 €
- Plan local d'urbanisme - révision simplifiée ... 2 699 €
- Dénomination voies et rues ..... 5 169 €

#### Nouvelles opérations

- Déficit d'investissement reporté du compte administratif 2010..... 50 051 €
- Remboursement d'emprunt capital ..... 71 190 €
- Acquisition four restaurant scolaire..... 4 115 €
- Aménagement entrée nord du village..... 45 700 €
- Acquisition nouveau tracteur..... 34 087 €
- Acquisition ordinateurs École ..... 10 000 €
- Acquisition semoir et débroussailleuse ..... 5 000 €
- Travaux Auberge Deniçoise..... 40 000 €
- Travaux salle des fêtes ..... 40 185 €
- Aménagement appartement au-dessus du Tabac Presse ..... 67 537 €
- Changement porte entrée bureau de poste..... 4 000 €
- Plan local d'urbanisme ..... 8 000 €
- Voie communale 202 enfouissement ligne France Télécom ..... 3 512 €

**TOTAL ..... 397 245 €**

## État civil

### Naissances

**BELLIME Pauline, Marie, Léa**  
7 février 2011

**BOULON--GUILLAUME Nathan**  
20 mai 2011

**CORCERET Rémy**  
25 février 2011

**DE BUTTET Clémence, Eva, Flore**  
23 janvier 2011

**DESBROSSE Théa**  
25 mars 2011

**DESMURES Elise**  
24 mai 2011

**DUFAITRE Clément**  
18 avril 2011

**FANJAT Zoé, Nathalie, Sam**  
25 avril 2011

**GOBET Valentin, Fabrice**  
25 mai 2011

**GUICHARD Tom**  
1<sup>er</sup> février 2011

**HEMONT Dylan**  
5 janvier 2011

**LAUBLIN Nathan**  
30 août 2011

**MARCHETTI Noélia**  
23 mai 2011

**MOREIRA Liz, Marguerite**  
18 septembre 2011

**PERRET--VINCENT Liâm**  
25 octobre 2011

**RICHERT Aurore**  
14 mars 2011

**RICHERT Elena**  
14 mars 2011

**SAMBARDIER Jules**  
30 septembre 2011

**SAMBARDIER Juliette, Capucine**  
17 avril 2011

**VIANA Nathan, Daniel**  
22 mars 2011

### Mariages

**BERTHET Thimothée & CARON Caroline, Christiane, Cécile**  
15 juillet 2011

**BOURAS Mohamed & PERRAS Mélanie**  
18 juin 2011

**BUFFIN Eric, Marie & LARGE Catherine**  
23 juillet 2011

**CARELS-DELAGE David, Dieter, Alexis & MERITE Nguyễn Giang An**  
9 juillet 2011

**DEBEUGNY Amaury, Marie, Bertrand, Bernard, Hugues, Edouard & GUYOTAT Anne-Clémentine**  
5 novembre 2011

**GONIN Edouard Gaël Olivier & PROTON DE LA CHAPELLE Faustine, Marie**  
11 juin 2011

**SOLLY Benjamin, Paul & GRIGNARD Juliette**  
18 juin 2011

### Décès

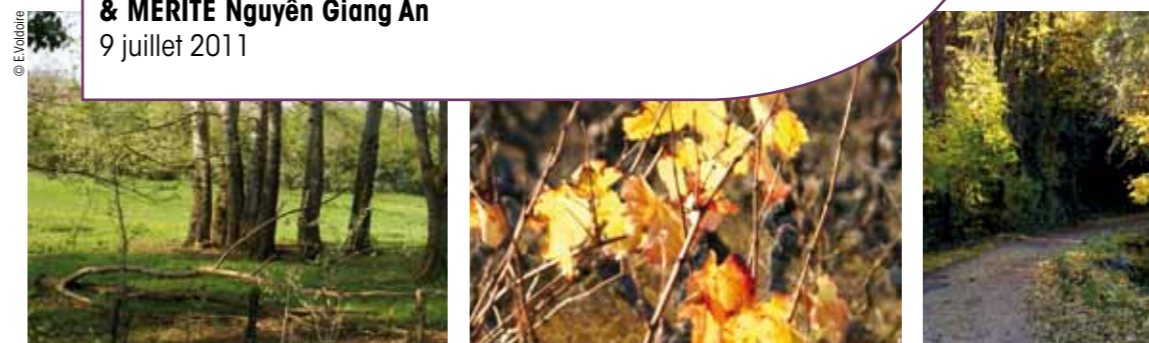
**BURON Pierre, Marie**  
7 mai 2011

**DUFOUR Pierre-Joseph**  
20 février 2011

**GOUJON Louis**  
4 octobre 2011

**RIOU Sylvie, Léa**  
13 octobre 2011

**VIGNAT Franck**  
23 juillet 2011



## Un Agenda 21 local pour notre commune

Depuis un an la communauté de communes et les maires des 6 communes réfléchissent sur l'opportunité, pour nos communes rurales de mettre en place un Agenda 21.



© E. Valloire



Plusieurs soirées intercommunales d'information ont été organisées pour expliquer aux habitants les modalités de cette démarche. Certaines communes (Lacenas, Cogny et Rivolet) ont déjà franchi le pas en adhérant à l'association Terre d'Avenir, qui accompagne les communes rurales dans l'élaboration et la mise en place de leur Agenda 21.

### L'Agenda 21, un plan d'actions concrètes à l'échelle de la commune

Celui-ci, selon les principes du développement durable, doit harmonieusement traiter sur la commune, des aspects économiques, sociaux et culturels et environnementaux. La démarche repose sur 5 finalités pouvant se décliner de façon concrète :

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère. Exemple : gestion de l'énergie...
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources. Exemples : gestion des déchets, gestion rationnelle de l'eau, assainissement...
3. Épanouissement de tous les êtres humains. Exemple : valorisation de la solidarité et de la vie locale...
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations. Exemples : développement des services de santé, démocratie participative (réunions publiques)...
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Exemples : valorisation économique du tourisme, intégration de l'environnement dans les marchés publics, politique d'accueil et de maintien des entreprises, des commerces et de l'artisanat...

#### Enfin, ce projet peut également :

- contribuer à préserver une situation privilégiée en termes d'environnement et de qualité de vie,
- mettre en valeur les actions réalisées sur la commune axées sur la préservation du territoire,
- permettre à chacun d'être acteur du développement de la commune.



### L'engagement de la commune

La commune s'engage dans une démarche de développement durable accompagnée de ses habitants et de l'association Notre Village Terre d'avenir.

Ainsi la mairie a-t-elle organisé, le 23 septembre dernier, une réunion publique d'information sur l'Agenda 21 local. Animée par Pétrus Roche et une représentante de l'association Notre Village, la cinquantaine de participants a pu échanger sur l'opportunité pour la commune et ses habitants de mettre en place un Agenda 21 et de se faire

accompagner dans la démarche par l'association.

Au terme de cette réunion, un grand nombre de participants y était favorable et souhaitait pouvoir jouer un rôle actif dans ce projet.

L'association Notre village, déjà présente auprès d'une quinzaine de communes dans le beaujolais, réalisera le diagnostic de la commune et nous aidera dans la gestion du projet (proposition des axes de progrès, organisation de la mise en œuvre des plans d'action, construction de notre dossier de labellisation...).

La première étape de ce projet sera l'établissement du diagnostic, en début d'année 2012.

Bien sûr, la réussite de ce projet dépend de la participation du plus grand nombre d'habitants afin que chacun se sente concerné et puisse y participer.

Aussi, si vous souhaitez vous aussi être force de proposition et participer à la mise en œuvre des plans d'actions, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ! Alors, à très bientôt !

#### Pour plus d'informations :

[www.notrevillage.asso.fr](http://www.notrevillage.asso.fr)  
[www.denice-beaujolais.fr](http://www.denice-beaujolais.fr)  
rubrique développement durable

### Petit lexique

**L'Agenda 21** : est un programme d'actions pour le XXI<sup>ème</sup> siècle, définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle du territoire concerné. Un Agenda 21 local offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour mettre en œuvre les concepts de développement durable.

### Développement durable :

"C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

### L'association Notre Village, Terre d'Avenir :

cette association nationale a été créée en 1992. Sa principale mission est d'accompagner les communes de moins de 3500 habitants, dans la mise en place, le suivi et l'évaluation des agendas 21 locaux. Elle a créé l'agenda 21 local pour les collectivités rurales à travers la charte "Notre Village Terre d'avenir". Depuis juin 2006, le ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a reconnu son rôle d'expert.



<http://www.denice-beaujolois.fr>

**un site internet au service  
des habitants de la commune**

C'est en mai dernier que le site de la commune a été mis en ligne. La réalisation de ce nouvel outil au service de notre village, de ses habitants et de ses visiteurs nous tenait vraiment à cœur. Sa vocation est de présenter la commune, de vous apporter des informations pratiques, de vous communiquer régulièrement les actualités et de faciliter les échanges.

**Visite guidée...**

### Un site plein d'informations !

Le site est la vitrine de la commune. Il vous présente sa vie municipale, donne des renseignements sur la vie pratique et met en valeur son patrimoine touristique et culturel.

Ainsi vous y retrouverez plein d'informations simples et concrètes pour tout connaître sur votre commune. La rubrique "les élus" tout d'abord, avec les membres du Conseil, les commissions et les comptes-rendus des Conseils Municipaux sur une année tournante. Les "services municipaux" ensuite avec toutes les informations sur la bibliothèque, les terrains de tennis, et les services en mairie.

La rubrique urbanisme vous précise ce qu'il faut savoir sur les déclarations de permis de construire, les déclarations de travaux et le plan local d'urbanisme.

Enfin, la rubrique "vie pratique" porte bien son nom ! Plan du village, transports, écoles, activités périscolaires, listes des commerçants, artisans et entreprises, liste des numéros utiles, font notamment partie des renseignements que vous retrouverez sur le site.

### Un site vivant et interactif

Nous avons également souhaité que ce site réponde à vos attentes en termes de services. La rubrique "démarches en ligne" est particulièrement pratique : elle vous permet de connaître le mode d'emploi pour toutes vos démarches administratives et vous dirige vers les formulaires ou les services administratifs en ligne. La rubrique "salle des fêtes" dans "services municipaux" vous indique les dates de disponibilités des salles. Pratique pour s'organiser ! La rubrique "Flash infos" vous donne l'actualité en continue de la commune. Du nouveau chaque semaine ! L'agenda de la page d'accueil, vous indique les événements sur la commune et des associations sur toute l'année.

Enfin de nouvelles informations viennent enrichir régulièrement le site à travers les actualités de la commune (en page d'accueil) enrichies de celles des associations (rubrique associations).

### La mise en avant des acteurs de la commune

C'est aussi une particularité de notre site. Nous avons voulu mettre en avant les acteurs économiques de la commune qui contribuent au dynamisme de notre village : les nombreux artisans et entreprises, l'accueil des viticulteurs et des commerçants, la qualité des hébergements et la richesse de la vie associative. C'est pourquoi, ils ont des rubriques (associations, tourisme) leur assurant une forte visibilité : associations / tourisme / commerce. De plus, ils ont la possibilité de saisir des informations, qui pourront être publiées sur le site et d'utiliser le site comme un vrai outil de promotion et de communication.

C'est pourquoi, ils ont été les premiers informés de la mise en ligne du site et invités à deux réunions d'information.

### Devenez contributeurs !

Vous souhaitez vous aussi promouvoir votre association et communiquer sur ses actualités ? Pour cela, il suffit d'aller dans la rubrique association, puis sur le nom de votre association, de cliquer sur contribution et de créer votre compte. Avec le mot de passe qui vous sera retourné, vous pourrez ouvrir votre session pour ajouter un événement dans l'agenda du site, modifier les informations de la fiche de l'association, créer une actualité. Ces informations seront envoyées à l'administrateur qui validera avant la mise en ligne.

De même pour un commerçant ou artisan : il suffit de cliquer dans la rubrique commerce, puis sur "modifier un commerce", puis "se créer un compte". Le mot de passe que vous recevrez vous permettra de compléter votre fiche.

Pour les viticulteurs ou chambres d'hôtes, allez dans la rubrique Tourisme, sélectionnez votre établissement et créez votre compte.

Vous le voyez, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et contribuer à faire vivre le site !

Alors merci aux premières associations qui nous ont déjà donné des actualités, et bonne visite à tous.

### Petite astuce...

Au démarrage d'Internet, votre page d'accueil peut être celle du site de la commune. Pour ce faire, il suffit d'aller dans le menu de votre navigateur : outils/options. Dans le champ "page d'accueil", saisissez : <http://denice-beaujolois.fr>

## Calendrier des manifestations 2012

### JANVIER ●●

Vendredi 6 ..... Vœux du Maire

### FÉVRIER ●●

Vendredi 3 ..... Interclasse en 6  
Théâtre

Dimanche 5 ..... Sou de l'École  
Loto

Samedi 11 ..... Foot  
Soirée dansante privée

Samedi 18 ..... Conscrits  
Remise des cocardes aux 10 ans

Vendredi 24 ..... Conscrits

Samedi 25 ..... Conscrits

Dimanche 26 ..... Conscrits

Lundi 27 ..... Conscrits

### MARS ●●

Dimanche 4 ..... Hand Ball  
Loto

Dimanche 11 ..... Comité d'animation  
Randonnée pédestre

Samedi 17 ..... OGEC  
Spectacle

Vendredi 30 ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Samedi 31 ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Samedi 31 ..... Amicale Boules  
But d'honneur

### AVRIL ●●

Dimanche 1<sup>er</sup> ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Jeudi 5 ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Vendredi 6 ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Samedi 7 ..... Troupe Arthéa  
Représentation théâtre

Dimanche 22 ..... Amicale Boules  
Coupe Henri Merville

### MAI ●●

Vendredi 4 ..... Interclasse en 5  
Poker

Samedi 12 ..... Classe 1995  
Soirée Privée

Samedi 19 ..... Interclasse en 2  
Brocante

### JUIN ●●

Vendredi 1<sup>er</sup> ..... Interclasse en 5  
Concours pétanque

Samedi 2 ..... Amicale Boules  
Coupe Charly PIGUET

Samedi 9 ..... Sou de l'École  
Pétanque

Vendredi 22 ..... OGEC  
Kermesse

Samedi 23 ..... Sou de l'École  
Kermesse

Samedi 30 ..... Foot  
Tournoi CCBNM

### JUILLET ●●

Dimanche 1<sup>er</sup> ..... Foot  
Tournoi vétérans

Samedi 7 ..... Boules  
Rencontre DENICÉ - LACENAS

Vendredi 13 ..... Classe en 2  
Méchoui

Samedi 21 ..... Amicale Boules  
Challenge Alain Delorme

Samedi 28 ..... Classe 91  
Pétanque

### AOÛT ●●

Dimanche 26 ..... Amicale Boules  
Coupe René LONGIN

### OCTOBRE ●●

Samedi 6 ..... Sou de l'École  
Karaoké

Samedi 13 ..... Interclasse en 4  
Loto

Samedi 20 ..... ABAC  
Soirée

### NOVEMBRE ●●

Dimanche 4 ..... Comité d'animation  
Randonnée pédestre

Samedi 10 ..... Foot  
Concours de belote

Dimanche 25 ..... OGEC  
Loto

## notre Église

Les informations suivantes pourront vous être utiles. Un document plus détaillé est disponible en Mairie et dans les églises.

Pour tous renseignements sur l'église locale :

- **Accueil à la maison paroissiale Sainte Marie des Vignes :**  
Rue de la Cristale 69460 Saint-Étienne-des-Oullières  
04 74 03 40 88 - Fax : 04 74 03 58 66  
Email : contact@saintemariedesvignes.com  
Site : www.saintemariedesvignes.com  
Permanence du lundi au samedi de 9h à 11h.
- **Prêtres :** Jean-Jacques RAGON et Marcel RWABUTERA
- **Communauté des Sœurs du Prado**  
à Denicé, 04 74 67 32 57

Pour les préparations aux sacrements, contactez :

- **Baptême des petits :** Maison paroissiale
- **Baptême des enfants de 8 à 12 ans :**  
Christine GRANDHAYE - 04 74 67 41 62
- **Mariage :**  
Marie-Simone et Hubert GUYOTAT - 06 09 90 01 99
- **Funérailles :**  
Simone DALBEPIERRE - Denicé - 04 74 67 36 40  
Colette LESPINASSE - Denicé - 04 74 67 36 25  
Annie FELLOTT - Rivolet - 04 74 67 32 63  
Yvette RAMPON - St-Cyr-le-Chatoux - 04 74 60 13 88  
Marie-Louise RAMPON - Saint-Julien - 04 74 67 55 49

Pour le catéchisme, contactez :

- **Éveil à la foi des 3-7 ans :**  
Sylvie HORVAIS - 09 53 19 10 82
- **Catéchisme et préparation à la première communion :**  
Christine GRANDHAYE - 04 74 67 41 62
- **Aumônerie pour les collégiens - Confirmation des 16-18 ans :**  
Sylvie HORVAIS - 09 53 19 10 82



Horaires des messes :

- **Le dimanche :** 9h ou 10h30 en alternance à Denicé ou Saint-Étienne-des-Oullières.
  - **Le samedi :** 18h en hiver / 19h en été, en alternance dans tous les villages.
- Les lieux sont précisés dans le journal Mosaïque et aux portes des églises.

L'équipe relais de proximité :

Cette équipe composée d'habitants de nos villages a pour mission de faire mieux connaître les actions et services de l'église locale. Ses membres peuvent vous renseigner ou vous orienter.

Contact : Valérie MAURICE - 04 74 67 43 45

## Centre de secours

L'année dernière, les casernes de **Denicé** et **Montmelas** s'étaient réunies afin d'obtenir un VSAB (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés) et une VL supplémentaire pour les interventions diverses. Cette année 2011, nous avons également fusionné avec la caserne de **Cogny**. Nous comptons aujourd'hui une vingtaine de pompiers ainsi qu'un troisième véhicule : un FPT (Fourgon Pompe Tonne pour les incendies).

Nous avons donc les moyens nécessaires pour assurer tous types d'interventions : secours aux personnes, incendies, inondations... Ce regroupement nous permet d'intervenir sur la communauté de communes en quasi totalité.



Les interventions d'urgence sont assurées par une équipe d'astreinte qui se relaie chaque semaine. Pour l'année 2011, nous sommes intervenus plus de 116 fois.

Au 13 novembre, nous avons réalisé :

- 65 secours à personnes avec le VSAB
- 10 incendies avec le VPI-HR ou le FPT
- 41 interventions diverses avec la VL

Sur le plan humain, nous pouvons apprécier ces quelques changements : Anne-Sophie Miaille a fini ses formations et fait partie intégrante d'une équipe en tant que sapeur. Denis Desmonceaux a obtenu le grade d'adjudant chef.

Si vous souhaitez intégrer notre équipe, vous pouvez nous contacter au **04 74 60 12 53** (chef de centre) ou passer nous voir lors de nos manœuvres, tous les 1<sup>ers</sup> dimanche matin du mois ou le jeudi soir pour le changement de la garde entre 19h et 20h.

Les sapeurs pompiers de Denicé - Montmelas - Cogny vous souhaitent une excellente année 2012.

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale de Denicé vous accueille toute l'année gratuitement aux horaires suivants :

**Mardi de 16h30 à 19h**  
**Mercredi de 14h à 16h**  
**Samedi de 10h à 12h**

Grâce aux subventions des mairies de Denicé, Lacenas et Rivolet, la bibliothèque peut investir dans l'achat de nouveautés tout au long de l'année. Les achats se font selon vos demandes et une sélection faite par les bénévoles qui s'en occupent. Elles sont totalement à votre écoute.

Étant en liaison constante avec la médiathèque du Rhône et plus particulièrement le site de Limas, nous pouvons effectuer toute réservation de livres et de documents sonores. Pour cela, il vous suffit de venir nous trouver aux jours de permanence ou selon votre



possibilité rechercher le document souhaité directement sur le site de la médiathèque du Rhône :

**www.mediatheque.rhone.fr**

Une fois le document trouvé, il faut passer à la bibliothèque pour que nous vous le réservions.

Dans l'attente de votre visite...

## Bernadette Leclair

### “Les noms de lieux à Denicé”

Passionnée de microtoponymie (étude des noms des hameaux et des lieux dits), **Bernadette Leclair**, dont la famille est installée à Denicé depuis 1891, s'est tout naturellement penchée sur les noms des hameaux et lieux dits de sa commune.

Un travail de longue haleine, qui s'est étalé sur une période de cinq ans environ, et qui a nécessité de nombreuses recherches et de multiples entretiens.

En effet, pour dégager un caractère, définir une situation géographique ou développer un évènement pour chaque nom, Bernadette Leclair a puisé ses sources dans de nombreux ouvrages comme le Dictionnaire des Noms Propres, les noms des lieux de la Loire et du Rhône, le livre des Métiers Disparus...

Elle a également sollicité la contribution du Cercle Généalogique des régions Creuse-Corrèze-Limousin, de membres de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais, et de quelques deniçois férus dans l'histoire de leur hameau.

L'aboutissement de ce travail est l'édition d'un passionnant recueil **“Les noms de lieux à Denicé”**.

Au fil des pages, il vous balade d'un fief à l'autre (on en compte huit à Denicé) d'un hameau ou d'un lieu dit au suivant.

Il vous parle par exemple du hameau “La Tuilière” que peu de gens connaissent, ou vous explique que “Le ponçon” est issu de pontceau qui signifie petit pont d'une seule arche, etc...

Mis en page par l'auteur elle-même, ce livret, riche d'enseignement, a été édité par la Mairie qui le tient à votre disposition pendant ses jours et heures d'ouverture.



## Sophie Fournier

### artiste-peintre

À l'occasion des journées du patrimoine, Sophie Fournier, a exposé ses peintures, les samedi 17 et dimanche 18 septembre à la Chapelle de Chevennes.

Cette jeune artiste deniçoise a plongé très tôt dans l'univers de la peinture, puisque dès 6 ans, elle intègre “L'œil imaginant”, atelier de peinture en Seine et Marne, dédié à la création, qui laisse libre cours au ressenti sans imposer aucune technique.

Sophie y reste de nombreuses années, et tout naturellement peint, suivant ses émotions, ses sensations, son vécu... Ses peintures sont expressives, à dominante sombres, parfois bouleversantes...

En 2006, elle s'inscrit dans un atelier à Charnay et rencontre Joyce Serval qui lui enseigne la partie technique qui lui manquait. Sophie peut alors explorer d'autres chemins et trouver d'autres sources d'inspiration. Ses créations deviennent plus colorées, plus apaisantes.

Ses dernières toiles, entre abstrait et surréalisme, sont inspirées de petites choses qui libèrent son expression artistique. Elle plonge son regard dans un détail, laisse son



imaginaire s'enfuir et son pinceau faire vivre son émotion. Comme elle le dit elle-même “la focale permet d'exacerber l'émotion présente”.

Sa ligne directrice continuera à être la recherche de ce détail, pour que le spectateur laisse lui-aussi libre cours à son imagination, qu'il voyage au fil de ses tableaux et qu'il s'invente à son gré des histoires.

**Prochaine exposition prévue au Blablathé au mois de mars. Sophie postule également pour le Salon de printemps à Lyon.**

## Transports

### Des lignes régulières pour Villefranche et Lyon

#### ... Villefranche : la ligne 221

Pour vous rendre à Villefranche (gare routière et marché couvert), vous pouvez prendre la ligne 221 des cars du Rhône.

Cette ligne régulière passe par Rivolet, Cogny, Lachenas et Denicé (le Bourg, les Maisons Neuves et les Bruyères).

Compter 2 € pour un trajet.

Possibilité d'abonnement mensuel, annuel et carte de 10 et 40 trajets.

#### ... Villefranche : Ligne 228

Vous pouvez également prendre la ligne qui vient de Claveisolles Montmelas qui s'arrête à Denicé “Le Pirevert”, Denicé “Les Louattes”, Denicé “Le Lac”, Denicé “Croix de Pouilly” et Villefranche.

Compter 2 € par trajet.

Possibilité d'abonnement mensuel, annuel, carte 10 et 40 trajets.

#### Pour plus d'informations :

Dépliants disponibles en mairie

Les cars du Rhône : 04 72 61 72 61

[www.rhone.fr/transport](http://www.rhone.fr/transport)

S'abonner en ligne : [www.cartrans69.fr](http://www.cartrans69.fr)

#### ... Lyon : navettes autocars OûRA

Pour vous rendre à Lyon, les navettes autocars OûRA proposent huit trajets Villefranche-Lyon, Lyon-Villefranche, tous les jours de la semaine, en correspondance avec les trains TER.

Le tarif “navette OûRA” donne accès à un titre de transport mensuel permettant d'utiliser la navette et TER, sur le parcours concerné, en libre circulation.

Renseignements en gare, boutiques SNCF et gares routières concernées.

Coût d'un ticket : 2 € valable une heure.

Dépliants disponibles en mairie.

Arrêts desservis : Rivolet le Bourg - Cogny le Bourg - Lachenas ancienne Mairie - Denicé le Bourg - Villefranche sur Saône gare SNCF.



## Élodie Voldoire

### artiste et peintre

Très attachée à la nature et au monde de l'enfance, Élodie Voldoire se plaît à créer à travers ses peintures et ses modelages, un monde coloré plein d'humour et de tendresse.

Après avoir exposé, en juin 2009, à la Chapelle de Chevennes, au sein de son village, elle se consacre aujourd'hui à des travaux décoratifs, utilisant tour à tour ses pinceaux, modelant la porcelaine froide, le papier mâché... loin de toute mode et sans prétention artistique.

Elle propose ses créations dans sa boutique en ligne à cette adresse :

[http://www.alittlemarket.com/boutique/elodie\\_r\\_v-90084.html](http://www.alittlemarket.com/boutique/elodie_r_v-90084.html)  
Vous y retrouverez tout ce qui est cher à ses yeux, un monde chaleureux dans lequel on peut enfin poser ses bagages.



## École maternelle et élémentaire publique



Située 427 Grand Rue, l'école maternelle et primaire publique accueille 85 enfants à partir de 3 ans, répartis en 4 classes : les CM, les CE, les CP-Grande Section de maternelle et la Petite-Moyenne Section.

### Les orientations pédagogiques

Apprentissage de l'anglais dès la grande section de maternelle.

Mise en place d'un parcours artistique et culturel diversifié avec participation d'intervenants (musique, théâtre...). Maîtrise de l'outil informatique avec acquisition du brevet informatique internet en fin de CM2.

Initiation aux gestes qui sauvent pour les CM2.

### Une organisation accessible à tous

La cantine est assurée par la société Mille et Un Repas (Écully) au tarif de 3,60 € le repas.

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Elle est gérée par le Sou de l'École moyennant la vente d'un carnet de ticket à 6,50 € les 10 tickets. Il faut un ticket pour la garderie du matin et 2 pour celle du soir.

### Une association travaille en collaboration

Le **Sou de l'École** est une association de parents d'élèves qui organise diverses activités (karaoké, loto, vente de sapins...) pour financer les sorties effectuées au cours de l'année scolaire (théâtre, musée, classe verte) mais aussi les goûters, les cadeaux de Noël et certains jeux de cour.

### Directeur :

Franck PAGNIEZ - classe CM1-CM2 avec 19 élèves.  
Tél. 04 74 67 32 22.

Décharge de fonction le jeudi. Remplacé par Aude BENOIT.

### Professeurs des écoles :

Marie-Aimée BONJOUR - classe CE1-CE2 avec 19 élèves.  
Remplacée le mardi par Laurent BLONDEAU.

Céline ACHARD - classe GS-CP avec 20 élèves.

Gaëlle REYNAUD - classe PS et MS avec 25 élèves.  
Remplacée le mardi par Lucie PAREY.

## Vivre ensemble

### Des relations de bon voisinage

Tondre sa pelouse, gérer ses déchets végétaux, organiser une soirée, partir en vacances... quelques petites règles à respecter pour bien vivre dans son quartier.

### Travaux de bricolage et de jardinage

Pour respecter la tranquillité et le repos de vos voisins, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne (bruit, vibrations...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Cf article 5 de l'arrêté préfectoral n°99.1667 du 19 avril 1999

### Gérer ses déchets végétaux

Le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article 84, interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Vous pouvez soit les apporter à la déchetterie, soit les revaloriser en les en compostant.

Les dépôts sauvages de déchets verts et autres sont également interdits par ce même règlement.

La déchetterie d'Arnas, à 5 mn de Denicé, prend tous les végétaux, sans limitation.

### Élagage des arbres

Il est rappelé que tout propriétaire est tenu d'élaguer les branches d'arbres qui pourraient détériorer les câbles électriques ou téléphoniques passant le long de sa propriété.

### Vous organisez une soirée chez vous

Vous invitez vos amis pour une soirée dansante qui risque de se terminer tard ? N'oubliez pas de prévenir vos voisins ! Ils s'organiseront aussi !

### Vous partez en vacances : prévenez vos voisins

En milieu rural, il est préférable de prévenir vos voisins lorsque vous partez pour un long séjour. Ainsi pourront-ils donner l'alerte en cas de besoin. Vous pouvez également informer la gendarmerie, qui pourra, le cas échéant organiser ses rondes en conséquence.

## Gestion des déchets

La gestion des déchets de Denicé est une compétence de la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM) qui regroupe 6 communes.

### Mieux trier vos déchets...

#### Dans les containers verts :

- mettre : le verre (bouteilles, bocaux de conserve, pots...), sans bouchon, ni capsule, ni couvercle,
- ne pas mettre : les ampoules, les pots de fleurs, les vitres, miroirs, porcelaine, faïence, tube néon.

#### Dans les containers bleus :

- mettre : les journaux, magazines et prospectus,
- ne pas mettre : le papier gras, le film plastique enveloppant les revues et prospectus.

#### Dans les containers jaunes :

- mettre : le carton, les briques alimentaires, les emballages métalliques, le plastique (bouteilles et flacons). Merci d'en réduire le volume par compression.
- ne pas mettre : les bouteilles d'huile, les films plastiques, les petits emballages (crèmes, yaourts), les sacs plastiques, les emballages de produits toxiques...

### Il est absolument interdit de déposer autour des containers :

les sacs poubelles (ceux-ci doivent être gardés pour la collecte des ordures ménagères du mardi matin), les cartons et tous les objets volumineux, la pelouse, les végétaux, la terre... Tous ces objets doivent être portés à la déchetterie à l'Ave Maria, à Arnas, RN6, aux heures d'ouverture suivantes :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- le dimanche de 9h à 12h.

(Fermeture uniquement le 1<sup>er</sup> mai, Noël et le jour de l'An).

Tél. 04 74 62 14 38

Nous vous informons également qu'un container à vêtements est à votre disposition sur le parking de la Poste. Il est mis en place par Ecotextile au profit de l'Association des paralysés de France.

### Calendrier des collectes de substitution de l'année 2012

Fête	Jour Férié	Jour de collecte
Pâques	lundi 9 avril	pas de collecte
Fête du travail	mardi 1 <sup>er</sup> mai	samedi 5 mai
Victoire 1945	mardi 8 mai	samedi 12 mai
Pentecôte	lundi 28 mai	pas de collecte
Noël	mardi 25 décembre	samedi 29 décembre
Nouvel -An	mardi 1 <sup>er</sup> janvier-2013	samedi 5 janvier 2013

## École maternelle et élémentaire Saint Nicolas

L'école Saint Nicolas se situe sur la commune de Denicé au centre d'un village viticole. Cette école numérique rurale accueille 109 élèves depuis la Toute Petite Section jusqu'à la classe de CM2. En plus des matières classiques de l'enseignement, les élèves sont initiés à l'anglais, dès 3 ans, par une intervenante extérieure. La méthode est "nouvelle & ludique" ce qui permet à chaque enfant de s'immerger dans cette autre langue et d'en apprécier son enseignement. L'école Saint Nicolas, à vocation catholique, dispense des temps forts de catéchèse ; elle anime aussi un souhait de respect des autres, où, à chaque rentrée scolaire, un "ancien élève" sera tuteur d'un "nouvel élève" afin que celui-ci puisse appréhender son nouvel environnement sereinement. Toujours dans cette continuité, dès le mois de novembre, des élections de délégués sont organisées à partir de la classe de Grande Section pour animer la médiation par les élèves eux-mêmes et trouver des solutions aux possibles "conflits". Se déroulent aussi la fête de Noël, la fête du printemps (avec nos artistes en herbe s'adonnant au théâtre), la kermesse...



**Directrice :**  
Pascale BEAUVALLET - classe CM1-CM2

**Professeurs des écoles :**  
Caroline D'ALOISIO - CE1-CE2  
Françoise MATHY - GS-CP  
Sophie BESANCON - petite et moyenne maternelle  
Fanny CHOPINOT - petite et moyenne maternelle



Enfin, le grand temps fort de cette année scolaire 2011/2012 sera l'école transplantée. Tous les élèves de l'école, partiront **du 14 au 16 mai 2012** à Notre Dame du Pré en Savoie. La nature et environnement seront les thèmes pédagogiques principaux. Trois jours et deux nuits, hors de chez eux, seront une grande première pour beaucoup de ces petits écoliers. Toute l'équipe enseignante mais aussi les 2 ATSEM accompagneront les élèves pour qu'ils se sentent... comme à l'école !

Nous sommes une école vive et dynamique où harmonie et instruction sont en grande collaboration. Les nouveaux élèves sont les bienvenus. Les demandes d'inscriptions se font tout au long de l'année vers Madame Beauvallet, la directrice et enseignante du CM1/CM2.



## Associations

**A.B.A.C.**  
(Ass. Beaujolaise des Amis du Cheval)  
Monsieur André RIGOLLET  
18, impasse de la Vagabonde  
69400 GLEIZÉ  
06.22.14.01.07  
andre.rigollet@wanadoo.fr

**ANCIENS DU NIZERAND**  
Madame CHARRION  
Mairie - 335, Grand Rue  
69640 DENICÉ  
ou si urgent  
Madame Thérèse CHARRION  
193, rue Armand Chouffet  
69400 GLEIZÉ  
04.74.60.00.88

**A.P.E.L.**  
Madame Sandrine POULARD  
École Privée  
25, passage Saint Nicolas  
69640 DENICÉ  
ogec.st-nicolas@orange.fr

**APLA (Association Pour Les Autres)**  
Madame Laure GRANDHAYE  
2720, route de Montmelas  
69640 DENICÉ  
06.80.54.98.36  
asso.apla@hotmail.fr

**ARTHÉA (Théâtre)**  
Monsieur Jean-Noël DUPERRON  
106, route du Mondard  
69640 DENICÉ  
04.74.67.37.95  
jeannoel.duperron@wanadoo.fr

**BOULES**  
Monsieur Frédéric BRONDEL  
431, Grand Rue  
69640 DENICÉ  
04.74.67.38.57  
ludolecostaud@voila.fr

**CHASSE**  
Monsieur Charles BENAY  
357, route de Saint Julien  
69640 DENICÉ  
06.68.83.59.93

**COMÈTE**  
Monsieur Philippe LHERMET  
94, impasse du Colombier  
69640 DENICÉ  
06.61.21.78.80  
p.lhermet@sobeca.fr

**COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTUREL**  
Monsieur Daniel GOUJON  
200, chemin du Tilleul  
69640 DENICÉ  
06.30.73.67.33  
francoise.goujon150@orange.fr

**DISTILLERIE COOPERATIVE**  
Monsieur Jean-Paul MEUNIER  
128, impasse de Montromand  
69640 DENICÉ  
04.74.67.42.37

**ENFANTS JEUNES ET LOISIRS BEAUJOLAIS-NIZERAND-MORGON**  
Madame Brigitte DUTEL  
17, rue du Coteau  
69640 DENICÉ  
04.74.67.47.01  
aejl.denice@orange.fr

**FANFARE (Écho de la Vallée du Morgon)**  
Monsieur David BESSY  
32, rue Saint Eupéry  
69220 SAINT JEAN D'ARDIÈRES  
04.74.66.01.63  
odile.davidbessy@orange.fr

**FOOTBALL**  
Monsieur Marcel DALBEPIERRE  
382, route de la Caillotièrre  
69640 DENICÉ  
04.74.67.36.40  
myriam.benay@orange.fr  
a-s-denice@irafoot.org

**HAND-BALL**  
Monsieur Thierry BONNOT  
Varennes  
69640 SAINT JULIEN  
06.07.61.47.66  
bonnotth@wanadoo.fr

**JUMELAGE**  
Monsieur Charles BENAY  
357, route de Saint Julien  
69640 DENICÉ  
04.74.67.31.34  
mapie.savoyat@orange.fr

**MONDE COMBATTANT**  
Monsieur Bernard BRONDEL  
431, Grand Rue  
69640 DENICÉ  
04.74.67.38.57

**PÊCHE**  
Monsieur André SOUILLET  
1, impasse du Moulin  
69400 GLEIZÉ  
04.74.62.90.26  
ben.brondel@yahoo.fr

**POMPIERS DENICÉ-MONTMELAS**  
Madame Aline NESME  
Les Saignes  
69640 LACENAS  
06.30.70.73.38  
aline.diet@voila.fr

**SOU DES ÉCOLES**  
Madame Stéphanie GUILLOT  
107, impasse de la Brosse  
69640 DENICÉ  
04.74.62.09.71

**SYNDICAT AGRICOLE**  
Monsieur Denis CHILLIET  
855, route de Buffavent  
69640 DENICÉ  
06.07.23.67.93  
d.chilliet@free.fr

**VIE MONTANTE**  
Madame Marie-Rose METRAT  
295, rue J.B. Martini  
69400 VILLEFRANCHE  
04.74.03.92.99  
ou  
Madame Colette LESPINASSE  
2721, route de Rivolet  
69640 DENICÉ  
04.74.67.36.25

**INTERCLASSE EN 0**  
Monsieur Georges DELORME  
379, route de Talancé  
69640 DENICÉ  
06.47.71.37.78  
daniel.roche18@wanadoo.fr

**INTERCLASSE EN 1**  
Madame Christine GRANDHAYE  
2720, route de Montmelas  
69640 DENICÉ  
04.74.67.41.62  
christine.grandhaye@tele2.fr

**INTERCLASSE EN 2**  
Monsieur Laurent NICOD  
10, place de la Mairie  
69640 DENICÉ  
06.72.88.24.35  
nicod-laurent@orange.fr

**INTERCLASSE EN 3**  
Monsieur Tanguy CHEVALIER  
235, montée des Cordeliers  
69640 DENICÉ  
06.58.24.77.54  
tanguy.chevalier@hotmail.fr

**INTERCLASSE EN 4**  
Madame Isabelle LARGE  
574, Route de St Julien  
69640 DENICÉ  
04.74.60.51.50  
large.claudef@aliceadsl.fr

**INTERCLASSE EN 5**  
Monsieur Julien ROCHE  
795, route du Champ de la Croix  
69640 DENICÉ  
06.86.77.86.48  
rocheju@hotmail.fr

**INTERCLASSE EN 6**  
Monsieur Christian LAPALU  
161, rue de Chevennes  
69640 DENICÉ  
04.74.67.38.59  
lapalu.christian@wanadoo.fr

**INTERCLASSE EN 7**  
Madame Isabelle BLANC  
194, rue Joseph Viollet  
69400 VILLEFRANCHE  
06.81.89.73.52

**INTERCLASSE EN 8**  
Madame Corinne SOTO  
Font Moiroux  
69640 COGNLY  
04.37.55.11.30  
fab.grizard@orange.fr

**INTERCLASSE EN 9**  
Monsieur Cyril BENAY  
47, Chevet de l'Église  
69640 DENICÉ  
06.84.78.14.93  
benay.cyril@wanadoo.fr

## ABAC Association Beaujolaise des Amis du Cheval



L'ABAC (Association Beaujolaise des Amis du Cheval) vous invite à venir pratiquer l'équitation au Centre Equestre de DENICÉ, situé au domaine des Barrières.

Les plus jeunes (à partir de 5 ans) pourront débiter sur des poneys, évoluant dans le parc avec son espace ombragé au bord de la rivière, mais également sous l'un des manèges couverts en cas de mauvais temps.

Si vous le désirez, le centre équestre vous accompagnera tout au long de votre cursus, vous permettant de passer vos diplômes d'équitation (galop 1 à galop 7), grâce à une équipe de 3 moniteurs diplômés d'état. Vous croiserez des jeunes cavaliers (ou adultes) débutants ainsi que des cavaliers confirmés pratiquant l'équitation au niveau international, le tout dans une atmosphère détendue.

Le centre équestre de DENICÉ, c'est aussi des stages tous niveaux, en journée ou demi-journée, pendant toutes les vacances scolaires.

Les cavaliers confirmés (galop 3 et +), pourront participer tout au long de l'année à de nombreux concours de saut d'obstacle (CSO) à l'extérieur du club.

Le centre équestre dispose désormais de 2 manèges fermés (dont 1 BORD SOL) et de 2 carrières extérieures dont une toute récente carrière BORD SOL.

En 2011, cette dernière a permis d'accueillir **2 Concours de Saut d'Obstacle** (CSO) de niveau régional. Devant le succès de ces concours, le Centre Équestre renouvelle ces opérations en programmant 3 concours CSO en 2012, les 18 mars, 16 septembre et 14 octobre.

Ce seront des concours de type "Club", au cours desquels les cavaliers de Denicé pourront se mesurer à des cavaliers de toute la région. Ces concours réunissent des cavaliers du niveau "club 1" à "club élite".

En 2012, 3 autres concours seront également organisés sur place, réservés uniquement aux cavaliers du club (CSO les dimanche 1<sup>er</sup> avril et 13 mai, ainsi que DERBY le samedi 23 juin après-midi).

Le 23 septembre 2012, le centre équestre organisera la journée du cheval. Les plus petits pourront faire un baptême de poney gratuit, et vous pourrez tous découvrir les animations équestres proposées par nos cavaliers. Un instant privilégié pour venir découvrir l'ambiance du Centre Équestre de DENICÉ.

L'entrée à toutes ces manifestations est gratuite. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons tout au long de ces journées autour de la buvette pour venir supporter nos cavaliers et découvrir le sport équestre à Denicé.

Le Centre Équestre de DENICÉ et l'ABAC, une équipe qui allie **qualité d'enseignement** et **convivialité** pour les cavaliers de tous niveaux et de tous âges !



## Association Enfants Jeunes et Loisirs



L'association accueille vos enfants de 3 à 12 ans pour le tennis, le modern' jazz et la gymnastique. Chaque activité organisera un petit spectacle pour clôturer l'année et valoriser le travail de vos enfants.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 189 familles ont fait confiance à l'AEJL.

Pour l'été 2011, 166 enfants représentant 117 familles ont bénéficié du centre de loisirs. Ainsi, la sortie hebdomadaire a permis aux enfants de découvrir les gorilles à St Martin la Plaine, les cascades de Trévoux, le manège et les poneys de Charentay, le plan d'eau d'Anse, le Touro-park et le zigomatik à Macon...

Le centre aéré de la Toussaint a affiché complet, avec au programme la sortie à Festi parc de Villefranche.

Pour l'année 2011-2012, l'AEJL a enregistré 62 inscriptions.

Le mercredi, plusieurs options permettent d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans à la Résidence Pierre-Polot (40 places disponibles) :

- soit la journée complète de 7h30 à 18h30 (avec repas et goûter)
- soit le matin de 7h30 à 13h00 (avec repas)
- soit l'après-midi de 13h00 à 18h30 (avec goûter).

Pour les petites vacances, la priorité est donnée aux inscriptions en semaine complète (lieu, nombre de places et horaires identiques ; une sortie par semaine).

Pour les grandes vacances, l'AEJL accueillera les enfants du 9 juillet au 31 août. (50 places seront disponibles, au lieu de 70 précédemment). L'accueil s'effectuera à l'École publique jusqu'à mi-août, puis à la Résidence Pierre Polot.

Le centre sera ouvert du 13 au 24 février 2012 pour les vacances d'hiver, et du 10 au 20 avril 2012 pour les vacances de printemps. Les inscriptions (accompagnées du règlement) seront prises à la Résidence Pierre Polot, un mois avant.

Pour l'été 2011, les informations seront communiquées en temps utile dans les écoles de Denicé, ainsi qu'à la boulangerie, route de Rivolet (D 504).

L'Association est constituée d'un bureau de bénévoles qui tient à remercier la Communauté de Communes pour son aide financière, toutes les mairies, et particulièrement celle de Denicé pour la mise à disposition de locaux municipaux. Merci à tous.

[aejl.denice@orange.fr](mailto:aejl.denice@orange.fr)



## la troupe Arthéa se "coupe" en deux !

Ça nous trottait dans la tête depuis longtemps, mais le prix des patates aidant, nous l'avons fait, nous avons osé ! Et comment ? Nous avons porté un cierge sur la tombe de l'assassin de Mr José PALFAIRE, la première personne qui fut capable d'assumer son geste pour nous donner du courage ! Aidés d'un fil à couper le beurre inutilisable (même dans la margarine), **nous avons coupé Arthéa en deux !** Nous savons, c'est horrible, mais c'est pour la bonne cause, deux spectacles pour deux fois plus de plaisir : notre plaisir et votre plaisir !

Une partie de la Troupe jouera **une pièce de Georges Feydeau**, intitulée **"Léonie a de l'avance ou le mal joli"**. Les acteurs - Michèle Brondel, Dominique Buffin, Josiane Cogno, Charlotte Mathias, Michaël Larras et Patrick Lièvre - joueront sous la direction de Jean-Noël Duperron, aidé de Serge Buffin.

L'histoire : Léonie est sur le point d'accoucher, avec quelques jours d'avance... C'est le moment choisi par ses parents pour régler leurs comptes avec leur gendre, Tou-doux, tandis que leur fille se débat dans les bras d'une sage femme hystérique...



L'autre partie de la Troupe jouera **"Sketch'up... du sel, du sucre et du piment"**, un **spectacle "cabaret"** composé de saynètes plus ou moins longues, rythmé et drôle.

Résumé : Sketch'up ou la vie perturbée d'une troupe de théâtre, confrontée à des situations absurdes et énervantes dans un lieu indéterminé.



La vie quotidienne, entre les tics et les tocs, les amours perturbées, les amitiés ratées, les nouvelles technologies envahissantes, la vie politique... sont des tranches de vie contées dans cette fable itinérante à la sauce épicée à consommer sur place ou à emporter avec du sel, du sucre et du piment ! Les acteurs : Michèle Brondel, Sophie Courtial, Marie-Hélène Duperron, Eric Casati, Patrick Vilaire, Jean-Noël Duperron, qui assure aussi la mise en scène.

Ce spectacle est itinérant. Des dates dans d'autres villages sont déjà retenues. Vous pouvez noter que Sketch'up se jouera à Ars le 21 janvier, à Denicé (classes en 6) le 3 février, à Beauregard le 17 mars, à Limas le 24 mars... d'autres dates viendront se confirmer rapidement.

ARTHÉA a accueilli en septembre de nouvelles recrues. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans la troupe et surtout nous leur donnons un seul conseil : prendre du plaisir ! Nous espérons vous voir encore nombreux pendant nos représentations et surtout, nous vous remercions d'être toujours aussi fidèles !

### Représentations annuelles qui se dérouleront aux dates suivantes à la Salle de Fêtes de Denicé :

- Vendredi 30 mars 2012 à 20h30
- Samedi 31 mars 2012 à 20h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 à 16h
- Jeudi 5 avril 2012 à 20h30
- Vendredi 6 avril 2012 à 20h30
- Samedi 7 avril 2012 à 20h30

Les places seront en vente à la Pâtisserie CHIRAT et auprès des membres de la troupe.

Le petit conseil de la troupe ? N'attendez pas le dernier jour pour venir nous voir : souvent les deux derniers jours sont complets longtemps à l'avance...

**Président :** Jean-Noël Duperron (04 74 67 37 95)

## AAPPMA

### Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique du Nizerand

Le Nizerand fait partie des rivières "réciprocité" du Rhône. La carte de pêche vous permet de pêcher sur toutes les rivières concernées par cette réciprocité (liste disponible sur le guide de pêche délivré annuellement avec chaque permis).

Plus particulièrement, le Nizerand propose depuis plusieurs années un "parcours patrimonial". La présence et le développement des truites Fario sauvages y est favorisé. En effet aucun lâcher de truites n'est réalisé dans ce secteur depuis



plus de cinq ans. Tout laisse à penser que ce parcours est favorable à l'ensemble de la rivière, et si ce milieu aquatique très fragile est respecté, le Nizerand restera une rivière agréable pour tous les passionnés de la nature.

**Président :** André SOUILLET  
**Trésorier :** Thierry RODOT  
**Secrétaire :** Benjamin BRONDEL



### Liste des dépositaires de permis de pêche

**Tabac Presse Gleizéen**  
2 place de la Mairie  
69400 GLEIZÉ

**Rampon Patrick**  
bureau de tabac  
69 rue de Belleville  
69400 VILLEFRANCHE  
SUR SAÔNE

**Vital Discount Pêche**  
Articles de pêche,  
de chasse  
1525 route de Frans  
69400 VILLEFRANCHE  
SUR SAÔNE

**Relais Beaujolais**  
Restaurant  
2840 route de Rivolet  
69640 DENICÉ

**Tabac Presse Humbert**  
26 place des Acacias  
69640 DENICÉ

## Société de chasse

Notre association regroupe actuellement 36 membres. Notre but est que la chasse soit une détente sportive et amicale, en respectant la nature et autrui.

### Le bureau :

**Président :** Charles BENAY  
**Vice-président :** Jean-Michel POLOSSE  
**Trésorier :** Christophe BILLANDON  
**Trésorier-adjoint :** Michel PICARD  
**Secrétaire :** Thierry MOYNE



## Club des Anciens du Nizerand

En 2011, de nouvelles personnes sont venues compléter l'effectif du Club des Anciens du Nizerand, tout en rajeunissant la moyenne d'âge. Trois sont de Denicé, trois de Villefranche, une d'Arnas et une de Liergues.

C'est donc plus d'une vingtaine de personnes qui se réunissent chaque premier et troisième mardi du mois dans les salles Pierre Polot, pour jouer au scrabble, à la belote, ou tout simplement discuter et passer un moment convivial.

Différentes manifestations ont été organisées tout au long de l'année :

- le tirage des rois au cours de la première réunion de janvier,
- une réception pour fêter les conscrits et remettre une plante à tous les natifs de la 1.
- un repas de printemps et un repas de fin d'année.



Le club participe aussi à la décoration du village pour la fête des conscrits en confectionnant les fleurs qui décorent les sapins installés dans le village. Si vous souhaitez vous joindre à eux, rendez-vous dans les salles Pierre Polot, au cours de l'une de leur réunion.

## Comité d'animation socio-culturelle



**La randonnée pédestre du printemps**, malgré la météo désastreuse, a rassemblé 60 courageux marcheurs. Mais heureusement, **la randonnée de l'automne** a effacé ce mauvais souvenir : 600 marcheurs étaient en effet au rendez-vous.

Après avoir effectué l'un des trois parcours proposés - 5, 10 et 17 km (le 17 km ayant été le plus prisé) - les randonneurs ont pu, à l'arrivée, déguster le saucisson au gène, accompagné de pommes de terre.

Le Comité rappelle qu'il vend des verres à l'effigie de la Chapelle de Chevennes. S'adresser auprès de Charles Benay (tél. 04 74 67 31 34) ou à la Mairie.

Les personnes qui voudraient intégrer le Comité sont les bienvenues. Il suffit d'appeler Daniel Goujon, Président au 04 74 67 58 85.

## Colis de Noël

Le samedi avant Noël, l'association du Colis de Noël et les membres du C.C.A.S. rendent visite avec beaucoup de plaisir, à plus de 100 personnes de plus de 75 ans de la commune, inscrites sur les listes électorales, pour leur porter un petit colis.

Composé de gourmandises, ce colis est préparé, avec dextérité, la veille par les dames de l'association, qui rivalisent d'imagination pour le rendre pétillant.

Le samedi après-midi, les membres de l'association se rendent par deux chez les personnes destinataires pour leur remettre leur colis, mais aussi pour un moment d'échanges et d'amitié. Les couples qui ont, tous les deux, plus de 75 ans, reçoivent en plus une bouteille.

Ce colis est financé, en partie par la mairie, mais aussi par la vente des fleurs et plançons organisée par l'association au printemps, et par la vente de chrysanthèmes organisée au moment de la Toussaint. Ces ventes seront à nouveau organisées en 2012.



## Le Sou de l'École



Le **Sou de l'École** est l'association des parents bénévoles qui collecte des fonds pour le financement des activités des enfants (théâtre, musée, concerts, sorties diverses...) effectuées au cours de l'année scolaire. Le Sou de l'École finance également les goûters (carnaval, rencontre en chanson...) et aide le Père Noël lors de sa venue à l'école pour que les enfants repartent les bras chargés de présents.

Tout ceci se fait grâce à l'implication des parents lors de diverses manifestations et activités.

Cette année encore, des ventes de gâteaux confectionnés par les parents (4 ventes au total), de pommes et jus de fruits (d'un producteur de Lucenay), et de galettes des rois sont prévues.

Comme chaque année, les manifestations incontournables du Sou, tel le Loto, le Karaoké et la kermesse de fin d'année participent grandement au budget.

Tous les parents de l'école souhaitant rejoindre le Sou sont les bienvenus que ce soit ponctuellement ou plus activement.

Le Sou de l'École assure la gestion de la garderie avec l'aide de la mairie. Nous nous occupons de la vente de tickets, des achats de fournitures (crayons, jeux, coloriages...)

Le Sou de l'École communique ses informations via le site de la mairie (commandes de pommes, de galettes, date des manifestations...). N'hésitez pas à le consulter !

### Les manifestations passées :

- Soirée dansante karaoké le 8 octobre 2011
- Vente de pommes le 21 novembre 2011
- Vente de calendriers fin 2011, début 2012
- Vente de galettes des rois le 6 janvier 2012

### Les manifestations à venir :

- Loto le 5 février 2012
- Concours de pétanque le 9 juin 2012
- Kermesse le 23 juin 2012
- Vente de gâteaux, en principe chaque veille de vacances

### Composition du Conseil d'Administration

#### Le bureau :

- Présidente :** Stéphanie GUILLOT
- Vice-présidente :** Edwige JOMAIN
- Trésorière :** Bernadette DUSSAUGE
- Trésorière-adjointe :** Frédérique SIMONNET
- Secrétaire :** Malika TAIEB
- Secrétaire-adjointe :** Delphine GOBET

#### Les membres actifs :

- Frédérique BENAY - Céline CLAIRC
- Sylvie COMBET - Fanny CORNATON
- Sophie COURTIAL - Gaëlle DALBEPIERRE
- Sonia DEBIZE - Fatma DEMIR - Céline DESMURES
- Bérangère LAVENIR - Françoise LEMAITRE
- Amélie MARCHETTI - Frédéric MARCHETTI
- Olivier MIALANE - Xavier RENOUD
- Christine ROBIN - Magali SERREE
- Fabrice SIMONNET

## Association Sportive de Denicé Football



Seniors 1<sup>er</sup> Tour Coupe du Rhône 2011-2012

La saison 2010-2011 s'est clôturée de la plus belle des manières en fêtant le cinquantenaire du football et du handball club de Denicé. Plus de 600 personnes se sont réunies pour se remémorer leurs belles années. Cette manifestation s'est déroulée autour du nouveau complexe sportif.

En ce qui concerne l'effectif, celui-ci a encore augmenté (ils sont plus de 200 licenciés sûrement grâce aux nouvelles installations) mais il est toujours restreint en éducateurs.

Sur le plan sportif, la saison 2010-2011 a été palpitante mais reste amère. L'équipe fanion s'est maintenue pour la première fois en promotion d'excellence et a même raté la montée d'une place. L'équipe réserve rate la montée de 2 points, empêchant la montée de l'équipe 3 en 3<sup>ème</sup> division.

Même son de cloche pour les plus jeunes : les U19 finissent 4<sup>èmes</sup> de 1<sup>ère</sup> division avec un effectif réduit dû à la restructuration de l'équipe. Les U17 finissent 5<sup>ème</sup> de leur championnat et finaliste de la Coupe du Beaujolais. Les U15 terminent dans la 1<sup>ère</sup> partie de tableau.



U17 Demi-finale 2010-2011

Le début de saison 2011-2012 est laborieux pour l'équipe fanion, mais l'état d'esprit demeure. Le maintien reste l'objectif. Le départ est plus que satisfaisant pour les équipes 2 et 3 qui visent une nouvelle fois la montée. Le groupe s'est étoffé tout en gardant sa convivialité. Les U19 et U17 font un très bon début de parcours avec un effectif important et motivé. Les U15 malgré un effectif réduit, mais toujours complet pour jouer, continuent leur petit bonhomme de chemin. Les plus jeunes continuent leur gamme tout en s'amusant, pendant que les inépuisables vétérans entretiennent leur condition et maintiennent l'esprit du club.

L'équipe dirigeante reste inchangée, malgré des sollicitations plus importantes des bénévoles. Un peu de renfort serait le bienvenu au sein d'un bureau chaleureux.

### Quelques dates de manifestations à retenir :

- Repas dansant : samedi soir 11 février 2012.
- Vente de brioches : samedi matin 10 mars 2012.
- Tournoi communautaire (dit du "SIVOM") : samedi 30 juin 2012.
- Tournoi vétérans : dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Pour tous renseignements ou contributions, contacter :  
Mr Marcel DALBEPierre (Président) : 06 08 82 79 97

## Hand-Ball Club Saint Julien - Denicé - Gleizé

### Le club dans la continuité !

La saison 2010/2011 a été riche en résultats sportifs avec le retour en Championnat de France de notre équipe fanion féminine dite des "violetttes", mais aussi avec 4 titres régionaux remportés par nos différentes équipes masculines et féminines et 2 titres de vice-champion. 2011 a été aussi l'année de la convivialité et le retour d'un club "familial". La journée la plus marquante fut bien sûr les 50 ans de notre club où quelque mille personnes ont partagé ce moment de fête.

La saison 2011/2012 s'inscrit dans la continuité. En effet, le début de saison est prometteur tant par les résultats que par l'investissement de tous : joueurs, entraîneurs, partenaires publics et privés. Chacun à son niveau amène sa pierre à l'édifice pour que le club de hand-ball perdure dans ses valeurs et continue à être reconnu dans le monde associatif et sportif.

Cette année, même si les chiffres ne sont pas encore définitifs, ce n'est pas moins de 300 licenciés qui forment notre club, ce qui représente un des plus grands clubs de la région au nombre de licenciés. Même si le nombre n'a jamais fait la qualité, c'est avec tout ce monde que notre club compte bien représenter dignement notre village et notre belle région beaujolaise.

Vous serez toujours les bienvenus pour venir encourager à la salle Saint Roch nos 17 équipes de filles et garçons.

Le président **Thierry Bonnot**



École de Hand



Seniors Garçons

## 50 ans du Foot et du Hand

Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire des clubs de Hand-ball et de Football, les dirigeants ont réussi un véritable exploit en réunissant plus de 600 personnes au stade de football de Denicé, grâce à la collaboration des collectivités locales, des sponsors et de nombreux bénévoles.

Le samedi 2 juillet, tous les joueurs - petits et grands, ceux des générations précédentes - ainsi que les anciens dirigeants ont participé à cet événement exceptionnel.



## APLA

### Association Pour Les Autres

Pour la cinquième fois à Denicé, l'**APLA** a accueilli les improvisateurs Lyonnais pour un match d'improvisation inédit. La soirée organisée le 22 octobre dernier a donc laissé place aux histoires improvisées, aux personnages plus farfelus les uns que les autres et surtout à la bonne humeur communicative des comédiens.

Cette année, ce sont **les ImproLocco** et **La Bande Originale**, nouvelle troupe lyonnaise, qui ont fait le déplacement bénévolement pour nous offrir un match haut en couleur.



Même si le public a été peu nombreux, l'association a réussi à récolter assez de fonds pour acheter des produits pour les **Restos du Cœur de Beaujeu** et les distribuer en décembre. Alors un grand merci aux personnes présentes pour leur générosité.

Les membres de l'APLA restent plus motivés que jamais pour l'organisation du prochain match d'improvisation, toujours pour aider les Restos du Cœur, en automne 2012.

Pour cette nouvelle édition, nous vous attendons nombreux. Spectacle tout public, les enfants sont également les bienvenus. N'hésitez plus, venez découvrir ce spectacle vivant et qui ne déçoit jamais.

Retrouvez les photos de la saison 2011 sur : <http://apla.e-monsite.com>



## Jumelage Denicé-Hallgarten... 25<sup>ème</sup> anniversaire

Ce jumelage a été créé en 1986, à l'initiative de Charles BENAY et d'un viticulteur d'Hallgarten (province du Reingau en Allemagne) rencontré sur place lors d'une visite de cette région viticole.

Depuis cette date, un échange a lieu chaque année, dans l'une ou l'autre commune. Cette année, pour le week-end de l'Ascension du 2 au 4 juin, c'est la Commission de Jumelage de Denicé qui recevait ses 35 hôtes d'Outre-Rhin, tous accueillis par des familles deniçoises.

Leur séjour a été agrémenté de visites au Château de La Chaize à Odenas et au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes. Le temps fort de ce séjour a été la cérémonie organisée sur la place du village pour célébrer le 25<sup>ème</sup> anniversaire. Tour à tour, Gaby PENDER, Présidente de la Commission de Jumelage d'Hallgarten, Charles BENAY, son homologue de Denicé, Pétrus ROCHE, Maire de Denicé et enfin, Bernard PERRUT, Député du Rhône, ont pris la parole pour souligner cette belle histoire d'amitié qui réunit les 2 villages et contribue



ainsi à rapprocher les peuples. Les jeunes reines des 2 régions viticoles ont également souhaité que ce rapprochement perdure.

Enfin, ce jumelage a été ponctué par un repas de clôture convivial, offert par la Commission locale à ses hôtes allemands.

## Interclasse en 0

L'Amicale Interclasse en 0 a été créée le 12 avril 1989. Cette association loi 1901 a pour objet le regroupement de toutes les personnes de notre commune nées en zéro. Son siège social est fixé à la Mairie.

Voici un petit mot concernant l'enterrement de notre classe, lors de la dernière fête des conscrits.

La préparation de notre char s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse, après un temps de réflexion et de discussions.

Par la suite, la retraite aux flambeaux a été pour tous les conscrites et conscrites, un moment fort et inoubliable.

L'année 2011 a aussi été marquée par la préparation et la vente de la tartiflette début octobre.

Cette organisation a connu un succès bien mérité.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation, puis à la vente des barquettes...



Nous remercions également la population de Denicé qui s'est déplacée en nombre, et qui a bien voulu acheter nos barquettes.

Le Président, G. DELORME

Année 2012 : enterrement des classes en 1.

L'année 2011 s'est terminée par l'accueil des nouveaux petits conscrites de la 1. Bienvenue à eux !

L'Assemblée Générale se tiendra le dimanche 15 janvier 2012 à 10h30 salle Pierre Polot.

Pour enterrer les classes, nous invitons tous ceux qui ont fait leurs conscrites l'année dernière, à une soirée dansante le samedi 25 février à 19h30 à la salle des fêtes de Montmelas.

## Interclasse en 1

La vente de saucissons au gène aura lieu le samedi 13 octobre 2012.

**Présidente** : Christine Grandhaye

**Trésorière** : Isabelle Miaille, remplacée en 2012 par Frédérique Benay

**Secrétaire** : Myriam Benay

## Interclasse en 5

Début 2011, l'Amicale Interclasse en 5 a tenu son Assemblée Générale. Les membres du bureau ont présenté le bilan de l'année écoulée.



Le bureau de l'Interclasse est composé du président : Julien ROCHE, du trésorier : Fabrice BURON et de la secrétaire : Virginie FREYDIERE, mais l'Interclasse comporte également un nombre important de membres actifs permettant à l'association de rester dynamique et de perpétuer les habituelles manifestations.

Le dernier dimanche de juin s'est déroulée la traditionnelle Journée champêtre sous un beau soleil où s'est rejoué le challenge Bernard Morel. Cette année nous avons accueilli quelques futurs conscrites de la classe 2015.

Enfin, le 26 novembre, l'Amicale a organisé sa 8<sup>ème</sup> Foire au boudin et caillettes sur la place du village.

Tous ceux et celles qui désirent rejoindre l'Interclasse en 5 sont invités à se faire connaître en Mairie ou auprès des membres du Bureau.

## CONSCRITS 2011

### La retraite aux flambeaux



## Honneur à la centenaire !

### Antoinette Longin

Le samedi 19 février après-midi, les conscrits de la 1 sont allés rencontrer et fêter leur doyenne, **Antoinette Longin qui a célébré cette année, ses 100 printemps.**

Née à Denicé, au lieu-dit "Les Alouettes" le 25 mai 1911, Antoinette n'a jamais quitté son village natal. Elle se marie à Denicé le 20 janvier 1934 avec Francisque Longin, viticulteur.

Ils habiteront au lieu dit "Montromand" une dizaine d'années, puis ils s'installeront "Aux Bruyères de Pouilly" pour reprendre l'exploitation familiale. Discrète et travailleuse, elle a élevé ses cinq enfants tout en aidant son mari à faire prospérer l'exploitation.

Sa famille s'est agrandie au fil des années, avec neuf petits-enfants et douze arrière-petits-enfants qui font son bonheur.



Baptiste SIVIGNON, président des 20 ans, Lucien BILLANDON 60 ans, Camille CORGIE, Raymond GUYOT et Maurice NESME 80 ans.

C'est avec plaisir que Madame Longin a reçu cocarde et gibus et qu'elle a levé son verre à la santé de tous les conscrits de la 1.

## DENICÉ a participé au Téléthon

Le Domaine de Cercy a accueilli, le vendredi 2 décembre, les marcheurs du Téléthon.

Partis des communes de Lacenas, Denicé, Montmelas, Cogny, Rivolet, encadrés par les membres des "6 coms" et notamment pour Denicé, les membres du Comité d'Animation, une centaine de marcheurs sont arrivés au Domaine, où les attendaient vin chaud et boissons diverses.



Ils sont ensuite repartis en direction de Lacenas, où une soupe à l'oignon ou à la courge les attendait au Cuvage des Compagnons du Beaujolais.

## Infos pratiques

**Urgences**  
Centre anti-poison :  
04 72 11 69 11

**Pompiers** : 18  
**SAMU** :

15 ou 112 à partir d'un portable

**Hôpital de Villefranche** :  
Standard : 04 74 09 29 29  
Urgences hospitalières :  
04 74 09 29 16

**Gendarmerie de Villefranche** :  
04 74 65 26 00

**ADAVEM**  
(Association d'aide  
aux victimes et de médiation)  
228, rue Paul Bert  
69400 Villefranche s/Saône  
04 74 60 02 46

**ADIAF**  
(Association Départementale  
Interfédérale pour l'Aide Familiale)  
322, rue des Remparts  
69400 Villefranche s/Saône  
Répondeur/fax : 04 74 68 50 70

**Aide à domicile**  
**de Villefranche et ses environs**  
114, rue de Belleville  
69400 Villefranche s/Saône  
04 74 65 45 93  
Fax : 04 74 65 82 26

**Maison du Rhône du canton de Gleizé**  
(Conseil Général du Rhône)  
352, rue de l'Ancienne Distillerie  
69400 Gleizé  
04 74 02 69 10  
Fax : 04 74 09 17 51

**Correspondants des journaux**  
**Le Progrès**  
Chantal CELLE - 06 27 60 29 65  
**Le Patriote**  
Valérie TROUVÉ-BLET - 06 84 05 04 01

**Halte-garderie "Les P'tits Loups  
Beaujolais-Nizerand-Morgon"**  
Le Bourg 69640 Cogny  
04 74 67 44 15  
e-mail : mpe.ptitsloups@orange.fr

**La Poste de Denicé**  
**Horaires d'ouverture**  
Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h et 14h30-17h  
Samedi : 9h-12h  
**Horaires dernière levée  
et départ courrier**  
Lundi au vendredi : 16h30  
Samedi : 12h

**La bibliothèque**  
Grand Rue 69640 Denicé  
04 37 55 18 05  
**Horaires d'ouverture**  
Mardi : 16h30-19h  
Mercredi : 14h-16h  
Samedi : 10h-12h

**Bulletin municipal officiel janvier 2012**  
**Rédaction, documentation, diffusion** : Mairie de Denicé - Tél. 04 74 67 30 36  
**Diffusion gratuite**

Merci à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous envoyer des photos pour rendre ce bulletin plus coloré

**Conception graphique et réalisation** :  
EDICREA studio graphique - Denicé - 06 72 20 20 65 - www.edicrea.com  
**Impression** : IMPRIMERIE AUGAGNEUR - Villefranche sur Saône

